



MISE EN ŒUVRE DU PROGRAMME DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE, ABDELAZIZ BOUTEFLIKA

SELLAL
À TIARET

LE CITOYEN
AU CŒUR DE L'ACTION
DU GOUVERNEMENT

Page 3

L'ALGÉRIE CONDAMNE «FERMEMENT» LES ALLÉGATIONS «MENSONGÈRES»
RAPPORTÉES PAR DES CERCLES TUNISIENS

QUI VEUT NUIRE AUX RELATIONS FRATERNELLES ALGÉRO-TUNISIENNES ?

L'Algérie condamne «fermement» les allégations «scandaleusement mensongères» rapportées par certains cercles en Tunisie, à travers des télévisions et sites électroniques, qui la mettent en cause dans la détérioration de la situation sécuritaire dans ce pays, a indiqué jeudi le ministère des Affaires étrangères. «Nous notons que certains cercles en Tunisie colportent sur les plateaux de télévision ainsi que sur certains sites électroniques des allégations irresponsables et des amalgames inacceptables mettant en cause l'Algérie en relation avec la détérioration de la situation sécuritaire en Tunisie», a affirmé dans une déclaration le porte-parole du MAE, Amar Belani. [Page 3](#)

FACE AUX TENTATIVES
DE DÉSTABILISATION
DU PAYS

L'ANP veille
au grain



ALGÉRIE - FRANCE:
SAHLI L'A ANNONCÉ À PARIS

Ouverture «sous peu»
de trois nouveaux consulats
d'Algérie en région parisienne

[Page 6](#)

RELIGION

M. Ghlamallah
appelle les Algériens
à solliciter les imams
de leur pays pour
obtenir une fetwa

[Page 2](#)

LE MINISTRE DE LA JUSTICE À BÉJAÏA

Vaste mouvement
annoncé dans le corps
de la magistrature

«Amender la loi sur la corruption afin
d'en renforcer les mécanismes
et les moyens de lutte»

[Page 5](#)



رمضان مبارك
DK NEWS
Organise
une Tombola

ceVital

PLAYBOY GROUP OFFICIAL & EXCLUSIVE DISTRIBUTOR IN ALGERIA

AIGLE AZUR

Condor

ncs
informatique

ibis

Huawei

ELECTRO SELL

Tentez votre chance.

De nombreux cadeaux vous
attendent. Il vous suffira de
découper chaque jour pendant
tout le mois de Ramadhan, le
coupon à la page 23 et de
l'envoyer à l'adresse du journal.
Bonne chance



MÉTÉO 33° à Alger

Régions Nord :

Temps assez chaud et ensoleillé notamment vers les régions de l'intérieur avec localement une tendance orageuse en soirée. Les températures maximales varieront de 31°C/34°C près des côtes et de 34°C/38°C vers l'intérieur avec localement des pics de 40°C vers les régions de l'Ouest (Relizane, Mascara, Sidi bel abbes, Chlef, ...). Les vents seront en général faibles à modérés.

Régions Sud : 35° à Tamanrasset

Temps chaud et ensoleillé avec localement risque de développement orageux vers l'extrême sud et les massifs du Hoggar/Tassili. Les températures maximales varieront généralement de 36°C/40°C avec localement des pics de 45°C (Tindouf, Adrar,...). Les vents seront faibles à modérés avec localement quelques soulèvements de sable.



Alger	max	33°	min	21°
Oran	max	33°	min	22°
Annaba	max	32°	min	21°
Béjaïa	max	34°	min	20°
Tamanrasset	max	35°	min	24°

Le PT tiendra son 8^e congrès national du 21 au 24 novembre

Le Parti des travailleurs (PT) tiendra son 8^e congrès national du 21 au 24 novembre prochain a annoncé mercredi ce parti dans un communiqué.

Le secrétariat du bureau politique, réuni mardi en session ordinaire, a établi le calendrier des congrès régionaux chargés de choisir les délégués aux travaux du congrès qui doit se tenir du 21 au 24 novembre prochain «dans le respect des critères arrêtés par la direction nationale» précise le communiqué.

L'ARPT lance un appel à la concurrence nationale pour l'établissement de la 3G



«Dans le cadre de l'introduction du haut débit Mobile en Algérie, l'Autorité de régulation de la poste et des télécommunications (ARPT) annonce que la date d'ouverture à la concurrence pour l'établissement et l'exploitation de réseaux publics de télécommunications mobiles de troisième génération (3G) est fixée au jeudi 1er août 2013», lit-on dans l'avis d'appel paru dans certains titres de la presse nationale.

L'ARPT précise que l'appel est lancé en direction des opérateurs établis et exploitant un réseau de télécommunications mobiles en Algérie pour l'octroi de trois licences d'établissement et d'exploitation de réseaux publics de télécommunications mobiles de troisième génération (3G) et de fourniture de services au public.

Le ministre de la Poste et des Technologies de l'information et de la communication, Moussa Benhamadi, avait précisé récemment que la mise en service commerciale de la licence de téléphonie mobile de troisième génération 3G et 3G+ sera effective à partir du 1er décembre prochain pour les opérateurs qui seront prêts.

AIDES AUX JEUNES PROMOTEURS ET AUX CHÔMEURS PROMOTEURS ÂGÉS DE 30 À 50 ANS Révision à la hausse

L'Autorité de régulation de la poste et des télécommunications (ARPT) a rendu public jeudi un avis d'appel à la concurrence nationale pour l'établissement et l'exploitation de réseaux publics de télécommunications mobiles de troisième génération (3G).

Le niveau des bonifications des taux d'intérêt accordées par les banques et établissements financiers aux jeunes promoteurs et aux chômeurs promoteurs âgés entre 30 et 50 ans vient d'être relevé à 100%, par deux décrets exécutifs publiés au Journal officiel no 35.

Ces nouveaux décrets qui modifient et complètent à nouveau, après ceux d'avril dernier, les textes législatifs de 2003 et 2004, précisent que les jeunes promoteurs et les chômeurs promoteurs âgés entre 30 et 50 ans bénéficient désormais d'une bonification de 100% des taux d'intérêts accordés par les banques et établissements financiers.

Ainsi, outre les avantages prévus par la législation et la réglementation en vigueur, la bonification des taux d'intérêt sur les crédits d'investissement de création ou d'extension d'activités qui leur sont consentis est fixée à 100% et ce, dans l'ensemble des secteurs d'activité.

Les dispositions de ces décrets s'appliquent également aux échéances des crédits bancaires restant à honorer à la date de la publication des deux textes, signés par le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, le 2 juillet dernier.

LE PR^R NACER BELASLA, INVITÉ DEMAIN DIMANCHE 4 AOÛT À 11H30 DU FORUM DE DK NEWS : Conférence sur «le cancer de la prostate et de la vessie»



Le professeur Nacer Belasla, chef de service d'urologie au CHU Nedir de Tizi-Ouzou, sera demain dimanche 4 août à 11h30 l'invité du Forum de DK News (3, rue du Djurdjura, face au lycée El Mokrani, Ben Aknoun).

L'hôte du journal animera à cette occasion une conférence-débat qui portera sur le thème du cancer de la prostate et de la vessie.

RELIGION

M. Ghlamallah appelle les Algériens à solliciter les imams de leur pays pour obtenir une fetwa

Le ministre des Affaires religieuses et du Waqf, M. Bouabdallah Ghlamallah, a appelé jeudi à Tiarét, les Algériens à solliciter l'avis d'imams nationaux pour obtenir une fetwa concernant leurs préoccupations, affirmant que le recours à des sources étrangères «pourrait ne pas servir le citoyen algérien».

M. Ghlamallah a appelé en marge de la visite du Premier ministre, Abdelmalek Sellal, à Tiarét «le citoyen algérien à solliciter la fetwa qu'il veut auprès du membre du Conseil scientifique de sa wilaya et à ne pas recourir à des sources étrangères qui ne servent souvent pas le citoyen algérien». Il a affirmé que les solutions préconisées par les muftis ne sont pas valables pour tous, soulignant «la nécessité de faire preuve de prudence et de chercher la fetwa auprès de l'imam de sa région».

A une question sur la désignation d'un mufti de la République, M. Ghlamallah a rappelé que la création de ce poste relevait des seules prérogatives du président de la République.

FRAUDE AU BACCALAURÉAT

Allègement de la durée d'exclusion à une année ferme à l'encontre des candidats concernés



La commission ministérielle chargée d'étudier les demandes de réexamen de la décision d'exclusion de l'examen du baccalauréat, session juin 2013, a décidé d'alléger la durée d'exclusion à une année ferme à l'encontre des candidats «concernés par la participation à la fraude collective». Dans un communiqué rendu public jeudi, la commission a également confirmé l'échec de tous les candidats concernés par la participation à la fraude. «L'Office national des examens et concours doit prendre en charge l'envoi des relevés de notes à tous les candidats concernés», a indiqué la commission qui a décidé de l'application de sanctions à l'encontre des personnels d'encadrement «qui ont manifesté une défaillance professionnelle».

«Les directeurs de l'Education concernés et l'Office des examens et concours prendront les mesures nécessaires liées à ce sujet», a ajouté le communiqué.

MISE EN ŒUVRE DU PROGRAMME
DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE,
ABDELAZIZ BOUTEFLIKA

Sellal à Tiaret



Une fois de plus, le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, aura prouvé que le citoyen demeure au cœur de l'action de son gouvernement et que l'Etat est plus jamais décidé à donner une lisibilité au concept de développement local.

Le citoyen au cœur de l'action du gouvernement

● Un programme de 28 milliards complémentaire de dinars

Walid B.

Partant de ce principe, le chef de l'Exécutif s'est montré, à l'occasion de sa visite dans la wilaya de Tiaret, très attentif à tout ce qui touche à l'amélioration du cadre de vie des citoyens en insistant plus particulièrement sur la nécessité d'accélérer le volume de réalisation de tous les projets inscrits dans cette wilaya.

Cette visite, qui entre dans le cadre de la mise en œuvre du programme du président de la République, Abdelaziz Bouteflika, a permis au Premier ministre de s'enquérir de l'état d'avancement des travaux des projets dont a bénéficié la wilaya dans les secteurs de l'agriculture et du développement rural, de l'habitat et de l'urbanisme, du transport, de l'enseignement supérieur, de la santé, du commerce, des affaires religieuses et de la jeunesse et des sports. M. Sellal a présidé, à la fin de sa visite, une réunion élargie aux représentants de la société civile où il a eu l'opportunité d'écouter attentivement les doléances et les problèmes posés par les citoyens. Il a eu, encore une fois, l'occasion de réaffirmer l'engagement des pouvoirs publics quant à l'impérieuse nécessité de trouver des solutions urgentes aux problèmes posés, tout en rassurant les populations que l'Etat tiendra ses promesses et œuvrera à leur concrétisation.

Cela atteste que l'Etat restera toujours à l'écoute des citoyens

et plus près de leurs préoccupations. Cette thèse a été déjà réitérée par le Premier ministre qui n'a eu de cesse de rappeler, dans chacune de ses sorties sur le terrain, que le gouvernement est à l'écoute de la population «sans exclusive» pour améliorer sa situation, tout en affirmant l'existence d'une réelle volonté politique du président de la République quant à la prise en charge de tous les problèmes posés.

Pour ce faire, M. Sellal a exhorté les membres de son gouvernement d'aller à la rencontre des citoyens et d'être constamment à l'écoute de leurs doléances. «C'est d'ailleurs une règle que je m'applique à moi aussi. Il est important de s'impliquer dans les réalités du terrain dont les élus et les associations, notamment, celles qui encadrent des jeunes, sont le meilleur vecteur et, personnellement, je serais fier d'y avoir contribué car j'aime mes compatriotes qui vivent dans ces contrées», avait-il insisté. Lors de ses différentes visites, Abdelmalek Sellal a tenu à rassurer les populations, notamment les jeunes, quant à la disponibilité de l'Etat à prendre en charge sérieusement leurs problèmes, tout en délivrant des messages sur l'unité et la stabilité du pays. La jeunesse algérienne a été particulièrement au centre de ces messages et M. Sellal a appelé cette frange de la société à garder sa confiance en son pays, affirmant que l'Etat algérien néménagera aucun effort pour être à la hauteur de cette confiance.

Il a aussi affirmé la «solidarité» du président de la République, Abdelaziz Bouteflika, ainsi que du gouvernement avec «tous les Algériens», quelles que soient leurs origines ou les régions où ils vivent, en soulignant que l'objectif de l'Algérie est de «maintenir la paix et de la répandre dans toute la société algérienne».

«L'unité de l'Algérie se bâtit à travers l'ensemble du territoire national et le gouvernement algérien ne prend aucune décision sans le principe de la concertation entre toutes les parties susceptibles d'apporter un avis ou une suggestion», avait-il soutenu.

M. Sellal est revenu aussi sur les mesures prises par le gouvernement pour encourager les jeunes à travailler la terre, notamment par la création prochaine de lycées agricoles et l'encouragement des investissements dans ce domaine. Le Premier ministre a indiqué, dans le même cadre, que le développement économique représentait l'«unique solution» pour mener à bien les réformes en Algérie, tout en mettant l'accent, à ce propos, sur la nécessité d'une coopération entre la société civile et les autorités publiques. M. Sellal a ajouté que le principal objectif du gouvernement était de déployer tous les efforts possibles pour assurer le développement socio-économique du pays, car, a-t-il dit, le secret du développement consiste en la stabilité et la confiance entre le citoyen et le gouvernement.

À l'écoute de la société civile

Le Premier ministre, M. Abdelmalek Sellal a achevé la visite de travail et d'inspection, qu'il a consacrée jeudi à la wilaya de Tiaret, en présidant une séance de travail élargie à la société civile où il a pris connaissance des préoccupations et aspirations des citoyens de cette collectivité locale des Hauts plateaux.

Les préoccupations se sont concentrées autour de l'emploi, du logement, de l'eau potable dans certaines zones, de l'aménagement urbain et du manque de dépôts de stockage des céréales dans cette wilaya leader dans cette culture. Dans sa réponse, le Premier ministre a annoncé le lancement prochain de la réalisation de 37 grandes structures de stockage dont

deux d'une capacité de 200 tonnes chacune dans la wilaya de Tiaret, de même que la distribution de quelque 50.000 hectares de terres agricoles aux jeunes investisseurs de la région. Le programme complémentaire octroyé à la wilaya de Tiaret est de l'ordre de 28,74 milliards de dinars portant sur la réalisation de près de 40 opérations relevant de divers secteurs d'activités. Ce programme concerne les secteurs de l'Habitat et d'Urbanisme avec 12,2 milliards DA, Travaux publics (4,07 milliards DA), Hydraulique (3 milliards DA), selon un document remis à la presse à l'occasion de la visite du Premier ministre Abdelmalek Sellal dans la wilaya de Tiaret. APS

Tiaret croit en son avenir

Par Boualem Branki

C'est une visite extrêmement positive et annonciatrice de meilleures perspectives socio-économiques pour la wilaya de Tiaret que celle que vient d'effectuer, encore une autre, le Premier ministre Abdelmalek Sellal jeudi dernier. Une visite de travail dans l'une des plus grandes wilayas agricoles du pays, connue pour ses céréales et ses immenses potentialités agroalimentaires. Mais, le Premier ministre, qui a effectué cette visite de travail dans le cadre de la réalisation du programme du Président Bouteflika, a annoncé beaucoup de bonnes nouvelles sur le front économique et plus particulièrement industriel pour cette wilaya, à cheval entre le centre, l'ouest et le sud du pays. La bonne nouvelle que tout le monde attendait est que le projet de construction d'une usine de voiture à Tiaret n'est pas abandonné et sera, mieux, relancé avec un grand, sinon l'un des plus grands constructeurs automobiles européens: Mercedes, rien que ça! Et c'est M. Sellal qui l'affirme en rassurant la société civile locale sur la volonté des pouvoirs publics de mettre en œuvre une solide infrastructure industrielle créatrice d'emplois stables et durables. «Nous sommes sur la bonne voie. Il y a eu un partenariat entre une entreprise algérienne et l'entreprise Mercedes de production de voitures sur la base des 51% - 49%», a annoncé M. Sellal, donnant du baume sur le cœur des Tiariétis, qui attendent depuis plus d'une vingtaine d'années ce projet, qui a déjà capoté avec la firme italienne Fiat. Ce projet, selon le PM, est programmé «entre avril et mai 2014» et la première voiture produite sera une 4x4. D'autres types de voitures suivront tels que les véhicules touristiques, a-t-il ajouté. Et, bien sûr, près d'un millier d'emplois seront créés durant la première année d'exploitation de l'usine et le double les deux années suivantes pour atteindre les 3.000 unités par an. Un projet industriel qui donne ainsi de la texture et de la profondeur aux potentialités économiques de la wilaya de Tiaret en la replaçant dans la cartographie nationale comme étant une nouvelle grande zone industrielle algérienne, à l'image de la zone de Rouiba à Alger, ou Arzew à Oran ou Skikda et Annaba. C'est de bon augure pour le développement local de cette wilaya, en fait. Par ailleurs, l'autre fait marquant de cette visite du Premier ministre dans la wilaya de Tiaret aura été sans conteste la relance du

programme habitat avec un nouveau quota de logements pour la wilaya. Ce quota supplémentaire est de 3.000 logements promotionnels. Lors de d'une rencontre élargie à la société civile, M. Sellal a ajouté qu'il sera procédé, dans les trois prochains mois, à la concrétisation de plus de 11.000 logements de toutes formules confondues dont a bénéficié la wilaya dans le cadre de l'actuel plan quinquennal. Le programme supplémentaire de logements pour cette wilaya est de nature par ailleurs à stimuler l'emploi, la croissance et la relance économique de la région avec un effet d'entraînement sur les autres secteurs autres que le bâtiment et travaux publics. Et, pour donner plus de texture à cet objectif, il y a également un plan de rénovation et de modernisation urbaine pour la ville de Tiaret.

Le Premier ministre a ainsi annoncé que 1,2 milliard de DA ont été consacrés à l'aménagement urbain et 2,2 milliards de DA à la mise à niveau de la zone industrielle de Tiaret et des zones d'activités de la wilaya. C'est de bon augure pour le redéploiement industriel de cette wilaya connue par ailleurs pour être le creuset d'une intense activité agricole avec ses moulins industriels et ses unités de transformation de produits céréaliers. Plus globalement, cette visite du Premier ministre dans la wilaya de Tiaret a porté sur d'autres créneaux socio-économiques porteurs (énergie, emplois, agriculture, hydraulique, ressources en eau, etc.), comme elle a confirmé tout l'intérêt des pouvoirs publics à imprimer le plus vite possible à l'ensemble des régions du pays le sceau de l'équilibre régional en matière de développement local. Dernière initiative de M. Sellal, la mise à la disposition des jeunes qui le désirent, de terres agricoles pour des investissements ciblés dans le secteur, une manière comme une autre de soutenir les jeunes et ceux en particuliers porteurs de projets créateurs d'emplois. Et, enfin, un programme complémentaire octroyé à la wilaya de Tiaret de 28,74 milliards de dinars portant sur la réalisation de près de 40 opérations relevant de divers secteurs d'activités.

Ce programme concerne les secteurs de l'Habitat et d'Urbanisme avec 12,2 milliards DA, Travaux publics (4,07 milliards DA), Hydraulique (3 milliards DA). Prometteur pour la wilaya de Tiaret.

DÉTÉRIORATION DE LA SITUATION SÉCURITAIRE EN TUNISIE

L'Algérie condamne «fermement» les allégations «mensongères» rapportées par des cercles tunisiens

-L'Algérie condamne «fermement» les allégations «scandaleusement mensongères» rapportées par certains cercles en Tunisie, à travers des télévisions et sites électroniques, qui la mettent en cause dans la détérioration de la situation sécuritaire dans ce pays, a indiqué jeudi le ministre des Affaires étrangères.

«Nous notons que certains cercles en Tunisie colportent sur les plateaux de télévision ainsi que sur certains sites électroniques des allégations irresponsables et des amalgames inacceptables mettant en cause l'Algérie en relation



avec la détérioration de la situation sécuritaire en Tunisie», a affirmé dans une déclaration le porte-parole du MAE, Amar Belani.

«Nous condamnons de la manière la plus ferme ces allégations scandaleusement mensongères qui participent d'une opération de manipu-

lation et de diversion visant à tromper le peuple tunisien au moment où celui-ci se mobilise pour faire front contre le terrorisme», a ajouté la même source.

M. Belani a réaffirmé, en outre, l'«attachement constant» de l'Algérie, qui demeure «fidèle à ses principes de bon voisinage et de non ingérence dans les affaires intérieures des Etats» à «consolider» ses relations de fraternité et de solidarité avec le peuple tunisien.

L'Algérie «soutient les efforts du peuple tunisien pour faire triompher ses aspirations et ses idéaux», a-t-il ajouté.

LE MINISTRE DE L'INTÉRIEUR RASSURE

L'ANP assure «Comme il se doit» la sécurité des frontières algériennes



Le ministre de l'Intérieur et des collectivités locales, Daho Ould Kablia, a indiqué jeudi à Tiaret que l'Armée nationale populaire (ANP) «assure comme il se doit la sécurité des frontières algériennes».

L'Armée nationale populaire «a renforcé ses moyens et ses capacités sur les frontières Est du pays en raison des troubles que connaît la Tunisie», a précisé M. Ould Kablia dans une déclaration à l'APS en marge de la visite du Premier ministre, Abdelmalek Sellal, dans la wilaya

de Tiaret. L'ANP «assume comme il se doit les missions qui lui sont dévolues», a-t-il souligné.

«Il y a un échange d'informations sécuritaires entre l'Algérie et ses voisins pour lutter contre les différents fléaux qui menacent la sécurité et la stabilité de la région, notamment le terrorisme et la contrebande sous toutes ses formes», a-t-il poursuivi. Le ministre a, par ailleurs, affirmé qu'il n'y a pas de relation entre les trafiquants de carburant et les narcotrafiquants.

LE MINISTRE TUNISIEN DES AE REMET LES PENDULES À L'HEURE

«L'Algérie n'a rien à voir avec les événements sécuritaires survenus récemment en Tunisie»

Le ministère tunisien des Affaires étrangères a réfuté, jeudi dans un communiqué, les allégations mettant en cause l'Algérie et «des pays frères et amis dans la détérioration de la situation sécuritaire» en Tunisie. «Suite aux insinuations de certains médias et sites sociaux mettant en cause des pays frères et voisins et leur imputant d'être impliqués dans les événements déplorables

survenus récemment dans notre pays, le ministère des Affaires étrangères rejette de la manière la plus catégorique tout ce qui est de nature à compromettre les relations de la Tunisie avec ces Etats, souligne le communiqué.

Le ministère tunisien des AE a, particulièrement, cité «la grande sœur, l'Algérie qui n'a rien à voir avec les tentatives visant à porter atteinte à la paix et à la

stabilité en Tunisie, d'autant que les deux peuples frères sont unis par un même destin».

Dans ce contexte, le ministère tunisien des AE a souligné «le niveau de la coopération bilatérale constructive et de la coordination sécuritaire continue établie entre la Tunisie et tous les pays de la région, particulièrement l'Algérie, compte tenu des défis sécuritaires communs qui se posent aujourd'hui à nous et de leur incidence sur la stabilité de la Tunisie». Il a mis en exergue son souci d'œuvrer à l'approfondissement des relations unissant la Tunisie avec les pays frères et amis, notamment les pays voisins».

Enfin, le ministère tunisien des Affaires étrangères «a mis en garde toutes les parties politiques et composantes de la société civile contre toute tentative visant à compromettre les relations fraternelles et amicales de la Tunisie avec tous les pays frères et amis, notamment en cette conjoncture particulièrement sensible que traverse notre pays et qui en appelle à davantage de rapprochement et de concertation avec ces pays à même de réunir les conditions idoines d'invincibilité et de stabilité pour nos peuples».

L'armée tunisienne mène une opération de «grande ampleur» à Chaambi

L'armée tunisienne menait vendredi une opération aérienne et terrestre de «grande ampleur» contre des «terroristes» au mont Chaambi, a affirmé un porte-parole de l'armée tunisienne. «Hier (jeudi) vers 22h00 (heure locale), des accrochages entre les militaires et un groupe terroriste ont commencé», a indiqué le porte-parole des forces tunisiennes, Taoufik Rahmouni, à la radio locale Mosaique FM. «A l'aube (vendredi) une opération de grande ampleur, avec usage d'unités aériennes et terrestres a débuté pour assainir la montagne» Chaambi, a-t-il poursuivi, soulignant que les forces tunisiennes n'avaient «ni tué ni arrêté de terroristes» dans l'immédiat. Lundi, dix militaires tunisiens ont été tués et mutilés dans une embuscade menée dans cette région. Trois autres militaires et un gendarme y ont également trouvé la mort depuis décembre. Les forces tunisiennes, régulièrement visées par des attaques depuis la révolution de 2011, traquent depuis plusieurs mois au mont Chaambi un groupe armé présenté comme lié au réseau terroriste Al-Qaïda.

FACE AUX TENTATIVES DE DÉSTABILISATION DU PAYS

L'ANP veille au grain

Kamel Chérif

Les derniers événements intervenus dans la région et l'environnement immédiat de l'Algérie, confirment que le pays reste la cible des forces du mal. Les allégations concernant la prétendue implication de l'Algérie dans ce qui se produit en Tunisie sont une preuve tangible de la force de nuisance de certaines parties aux objectifs dangereux et nuisibles.

Ces parties, relayées par des médias et des réseaux sociaux connus pour leur hostilité et leur haine à l'Algérie, tentent de faire accroire que l'Algérie est impliquée dans ce qui se passe en Tunisie. C'est en fait aller à l'encontre du principe historique et légendaire de l'Algérie qui a de tout temps défendu la souveraineté des pays et s'est opposé à l'ingérence dans les affaires internes de pays souverains. Mieux encore, l'Algérie qui a été à l'avant-garde des mouvements de libération de par le monde, n'a jamais cessé de défendre le droit à l'autodétermination des peuples opprimés et colonisés.

La réaction officielle de la Tunisie, par le biais de son ministère des Affaires étrangères, se veut un démenti formel et sans équivoque aux allégations mettant en cause l'Algérie. «Suite aux insinuations de certains médias et sites sociaux mettant en cause des pays frères et voisins et leur imputant d'être impliqués dans les événements déplorables survenus récemment dans notre pays, le ministère des Affaires étrangères rejette de la manière la plus catégorique tout ce qui est de nature à compromettre les relations de la Tunisie avec ces Etats», est-il affirmé dans le communiqué du MAE tunisien.

La réaction de l'Algérie ne s'est pas faite attendre puisque le porte-parole du MAE, Amar Belani a déploré que «certains cercles en Tunisie colportent sur les plateaux de télévision ainsi que sur certains sites électroniques des allégations irresponsables et des amalgames inacceptables mettant en cause l'Algérie en relation avec la détérioration de la situation sécuritaire en Tunisie».

«Nous condamnons de la manière la plus ferme ces allégations scandaleusement mensongères qui participent d'une opération de manipulation et de diversion visant à tromper le peuple tunisien au moment où celui-ci se mobilise pour faire front contre le terrorisme», a ajouté le porte-parole du MAE.

À ces allégations, l'Algérie affirme une fermeté quant à la protection des citoyens et du territoire national dans la mesure où le ministre de l'Intérieur et des Collectivités locales, Daho Ould Kablia, n'a pas manqué de rappeler que l'Armée populaire nationale (ANP) veille à la sécurité des frontières.

Un message fort à l'endroit de ceux qui, à défaut de déstabiliser l'Algérie à travers les médias, tentent de s'infiltrer sur le territoire national. Les dernières interventions de l'ANP à l'encontre des groupes terroristes à Bouïra et Illizi rassurent les Algériens. Ces groupes ont été anéantis grâce aux informations fournies par des citoyens qui s'impliquent dans la lutte antiterroriste. L'Algérie coopère également avec les pays voisins dans le cadre de la lutte antiterroriste.

Il faut relever que l'ANP a toujours pris le dessus sur ces groupes, lesquels ne sont pas prêts d'oublier l'affront subi et que la communauté internationale a salué, lors de l'attaque contre la base gazière de Tiguentourine. A ceux qui fantasment de déstabiliser l'Algérie, l'ANP redouble de vigilance pour assurer la protection et la sécurité du pays.

JUSTICE,

Vaste mouvement dans le corps de la magistrature

● Mohamed Charfi, ministre de la Justice, garde des Sceaux dans la vallée de la Soummam

Arslan-B

La journée du jeudi 1^{er} août 2013 aura été consacrée par l'hôte de Béjaïa, M. Md Charfi, ministre de la Justice, garde des Sceaux, à une visite d'inspection et d'évaluations beaucoup plus dans la vallée de la Soummam. Il n'a nullement été question, en effet, ni d'inaugurations de nouvelles structures, ni de quelconque pose de première pierre d'un édifice devant abriter un tribunal...

Le tribunal d'Akbou a constitué la première escale du membre du gouvernement où il a exhorté responsables et fonctionnaires « à faire montre de rigueur et de conscience professionnelle dans l'acquittement des tâches et missions qui leurs sont confiées, l'entière satisfaction dans leurs droits des citoyens devant être leur préoccupation essentielle ». L'autre étape : les daïras de Sidi Aïch, El Kseur et Amizour. Là, le ministre devait s'enquérir de l'état d'avancement des travaux de reconstruction et de réfection de sièges de tribunaux objet de saccages et d'incendies lors des événements dits « du sucre et de l'huile ». Le ministre de la Justice, à cette occasion, a davantage insisté sur cet impératif qu'est la sauvegarde des archives. De retour au chef-lieu de la wilaya, M. Charfi a effectué une visite au tribunal administratif où il a insisté, s'adressant aux fonctionnaires ainsi qu'aux magistrats, sur l'impérieuse nécessité de travailler en étroites collaboration et synergie, animés du seul souci de résoudre au mieux les litiges administratifs, assurer la protection des biens de l'Etat et défendre les droits des justiciables. A la Cour de Béjaïa, un peu plus tard, M. Md Charfi a été convié à assister à une projection du bilan exhaustif de l'exercice de la

Un vaste mouvement dans le corps de la magistrature annoncé. « La procédure est ficelée, elle n'attend plus que la réunion du Conseil d'Etat qui devra présider le Chef de l'Etat » a déclaré à la presse M. Mohamed Charfi à Béjaïa.



magistrature de Béjaïa dont, d'ailleurs, il se dira, lors du point de presse qui allait suivre à la Maison des hôtes (dans l'après-midi de Jeudi 1^{er} août 2013), « pleinement satisfait ». « Satisfait surtout du niveau (qualitatif, ndlr) de prise en charge des dossiers et affaires des justiciables dans la wilaya ». Des mesures seront incessamment prises, a promis le membre du gouvernement, s'inscrivant dans l'optique d'améliorer davantage les conditions de travail des magistrats et autres corps. Saisissant l'opportunité offerte par une question d'un confrère, le ministre de la Justice, garde des Sceaux a annoncé la décision d'opérer bientôt « un vaste mouvement dans le corps de la magistrature, mouvement qui

rentre dans le cadre d'une procédure normale dans le fonctionnement du secteur (Justice, ndlr) et qui concernera tous les niveaux de la magistrature, d'autant que nombreux sont les magistrats remplissant toutes les conditions de départ à la retraite, et tout aussi nombreux sont aussi de jeunes magistrats frais émoulu à peine sortis de cycles de formations spécialisées, à l'étranger notamment et qui, par conséquent, attendent légitimement leurs nominations, affectations et installations en tant que tels ». « La procédure est d'ailleurs ficelée et n'attend plus que la réunion du Conseil d'Etat qui devra présider le Chef de l'Etat » a précisé M. Charfi. Une question a fusé du parterre de journalistes, relative à l'éventualité d'une « réforme du tribunal criminel ». La réponse du ministre : « Aucune loi portant réforme du tribunal criminel ne figure dans les prévisions du ministère, même si, cependant, une réflexion est engagée dans ce sens et à ce propos depuis quelque temps... ». M. M. Charfi a, par ailleurs, rappelé « l'engagement de l'Etat algérien à s'associer à l'élaboration de la convention internationale de lutte contre la corruption par l'entremise d'une contribution efficace de la délégation algérienne sous la conduite d'un cadre de la présidence de la République... Un avant-projet de loi amendant la loi de 2006 portant sur la prévention et la lutte contre la corruption ayant pour objectif la consolidation des règles juridiques permettant de lutter efficacement contre tout acte préjudiciable à l'économie nationale a également été évoqué par l'hôte de la capitale des Hamadites qui n'a pas non plus manqué d'insister sur la détermination de l'Etat à récupérer les deniers publics dilapidés et protéger témoins et informateurs.

AB

ALGÉRIE-UE

Sessions de formation en France et en Espagne au profit de 24 chercheurs du CRJJ

Des sessions de formation seront organisées en France et en Espagne au profit de 24 chercheurs et fonctionnaires du Centre de recherche juridique et judiciaire (CRJJ) relevant du ministère de la Justice pour la mise en œuvre du projet de jumelage entre le CRJJ et l'Union européenne (UE), a indiqué mercredi à Alger le directeur général du centre, Chafai Ahmed. Chaque session de formation d'une, durée de cinq

jour, se déroulera au sein des structures de formation judiciaire relevant du ministère français de la Justice et le Conseil général du pouvoir judiciaire en Espagne, a déclaré M. Chafai en marge de la présentation du projet de jumelage entre le centre et l'UE signé le 3 juillet dernier. 62 experts judiciaires de l'UE effectueront une visite au centre dans le cadre de 84 missions inscrites au programme de jumelage qui

s'étalera sur 24 mois, a-t-il précisé. Le projet de jumelage entre le CRJJ et l'UE vise à apporter des connaissances et à échanger des expériences en matière de recherche juridique et judiciaire entre l'Algérie et l'UE, a indiqué le responsable.

Dans ce contexte, le conseiller résident du jumelage, M. Jean-Jacques Frion a estimé que le projet de jumelage « est extrêmement important dans la mesure où le programme

vise à développer les méthodes de recherche en sciences juridiques et renforcer les supports de l'Etat de droit ».

Le projet de jumelage entre le CRJJ et l'UE qui s'inscrit dans le cadre du programme d'appui de la mise en œuvre de l'accord d'association entre l'Algérie et l'UE destiné aux secteurs publics a bénéficié d'une enveloppe de 1.145.000 euros dont le financement est assuré par l'UE.

COMMERCE

L'Algérie souhaite engager le 12^e round de négociations avec OMC avant décembre prochain

Le ministre du Commerce, Mustapha Benbada, a affirmé jeudi à Tiaret que l'Algérie souhaitait engager le 12^e round de négociations avec l'Organisation mondiale du commerce (OMC) avant le mois de décembre prochain.

M. Benbada a indiqué en marge de la visite qu'il effectue le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, dans la wilaya de Tiaret, que l'Algérie « souhaite tenir le 12^e round de négociations avec l'OMC avant le 3 décembre 2013, date de la tenue de la conférence ministérielle de l'organisation à Bali (Indonésie) ».

Le ministre a précisé que ce round « permettra à l'Algérie de contacter les

présidents des commissions de négociations à l'organisation afin de les sensibiliser à l'importance de l'appui du dossier de son adhésion » estimant que les résultats de ce 12^e round de négociations seront « positifs ».

Il a affirmé dans ce contexte que l'Algérie avait réalisé une « avancée importante dans le processus de négociations » exprimant le souhait que cette avancée « serve le dossier de son accession à l'OMC ». Rappelant les résultats de la rencontre multilatérale consacrée au secteur de l'agriculture tenue en juillet dernier, le ministre a estimé que « tous les pays ont salué l'avancée réalisée par l'Algérie

dans ce domaine », ce qui devrait lui permettre de « discuter des traités bilatéraux avec plusieurs pays ».

Depuis son installation en 1995, le groupe de travail chargé de l'accession de l'Algérie à l'OMC a tenu 11 réunions formelles et deux autres informelles dont la dernière a eu lieu fin mars 2012.

Le groupe a déjà examiné le régime du commerce de l'Algérie. Son premier projet de rapport a été élaboré en 2006 et a été révisé en 2008.

Le projet de rapport révisé a été transmis à l'OMC en décembre dernier et distribué aux membres à l'occasion du 11^e round.

CARTE PROFESSIONNELLE DU JOURNALISTE

Une étape significative dans la réorganisation du secteur de la communication

Le ministre de la Communication, M. Mohamed Saïd, a estimé, jeudi à Constantine, que la carte nationale professionnelle des journalistes constitue une « étape significative dans la réorganisation du secteur de la communication ».

Le ministre qui s'exprimait au cours d'une conférence de presse à l'issue d'une visite de travail dans cette wilaya, a ajouté que la carte nationale professionnelle « déterminera le journaliste professionnel et sera pour lui une protection », à condition, a-t-il souligné, qu'il « respecte l'éthique et la déontologie de la profession ». M. Mohamed Saïd a précisé, dans ce contexte, que la carte nationale professionnelle permettra également la mise en place du conseil de l'éthique et de la déontologie, ainsi que l'autorité de régulation de la presse écrite, autre étape, selon lui, dans l'organisation de la profession du journaliste. Se félicitant de l'intérêt accordé par les organes de presse à l'avant-projet portant sur la carte nationale professionnelle des journalistes, et soulignant au passage « une participation remarquable » des entreprises d'information publiques et privées, le ministre a précisé que l'avant-projet reste cependant une « plateforme ouverte au débat ». Affirmant que la promotion de la communication institutionnelle figure parmi les objectifs de son département, M. Mohamed Saïd a mis l'accent sur l'apport de la formation des journalistes des secteurs public et privé, rappelant que la loi sur l'information prévoit 2% du chiffre d'affaires des organes de presse à la formation des journalistes. Il a précisé, à ce propos, que le plan de formation des journalistes, que son département s'emploie à élaborer, sera présenté « en septembre prochain ».

A une question relative aux cas des journalistes ayant exercé pendant des années sans avoir été déclarés auprès de la sécurité sociale, le ministre, concédant que cette question constitue « un problème sensible », a précisé que ce dossier sera « étudié au cas par cas ». Abordant les grands acquis du secteur de la communication, dans la foulée d'une question liée à la place de la presse algérienne dans le monde arabe, M. Mohamed Saïd a mis l'accent sur la liberté d'expression que nul ne peut contester en Algérie. Le pays, a-t-il rappelé en substance, compte 138 quotidiens qui abordent les sujets de leurs choix.

Le ministre avait entamé sa visite de travail dans la capitale de l'est algérien au siège de la direction régionale d'Algérie Presse Service (APS), avant d'inspecter le centre émetteur de l'Entreprise nationale de télédiffusion (TDA), à Kef Lekhal, puis d'observer une halte à l'unité Est de l'Agence nationale d'édition et de publicité (ANEP). Une réunion à huis clos regroupant les cadres régionaux de la TDA, de l'APS et de l'ANEP a été présidée par le ministre au terme de sa visite de travail dans la wilaya.

APS

M. Sahli partage l'Iftar avec des membres de la communauté nationale en France

Le secrétaire d'Etat chargé de la Communauté nationale à l'étranger, Belkacem Sahli, a partagé mercredi l'iftar du ramadan avec des membres de la communauté nationale établie en région parisienne, à la faveur d'une visite de travail qu'il a entamée dans la soirée en France.

Par cette rencontre avec des membres d'associations culturelles activant notamment à Argenteuil (Val-d'Oise) à forte concentration d'immigrés algériens, M. Sahli a tenu à marquer sa présence aux côtés de la communauté nationale en ce mois de ramadan, en allant à la rencontre de ses membres installés dans la région parisienne.

Tout en s'enquérant des activités de l'association algérienne El Ihssan qui gère la mosquée d'Argenteuil, notamment «Meidat Ramadan» qui profite journalièrement à quelques 300 personnes démunies et autres passagers dans la région, le secrétaire d'Etat a réitéré «l'engagement» des pouvoirs publics à soutenir financièrement, matériellement et humainement les lieux de culte gérés par des associations algériennes en France.

«Le but étant, outre de répandre les préceptes de l'islam au sein de l'immigration, de préserver nos ressortissants de toute exploitation extrémiste et d'en faire des dignes ambassadeurs d'une civilisation pronant la fraternité et l'amitié, dans leurs pays d'accueil», a-t-il déclaré à la presse. Au terme de la cérémonie de l'Iftar et s'adressant aux représentants d'associations culturelles activant dans la région, M. Sahli a fait part de l'octroi - en collaboration du ministère des Affaires religieuses - «dans les prochains jours» de subventions financières «symboliques» à des associations choisies selon des critères arrêtés, a-t-il affirmé, en collaboration avec les chefs de postes consulaires et la Grande Mosquée de Paris. «L'objectif est de faire sentir à ces associations que l'Etat algérien est toujours derrière elles», a ajouté M. qui a rappelé que les efforts consentis par les pouvoirs publics dans ce sens visent surtout à «structurer» la communauté nationale à l'étranger et, partant, à contribuer à lancer, d'ici début 2014, les premiers jalons du Conseil national consultatif de l'immigration.

Le consul d'Algérie à Pontoise, Tayeb Medkour, a rappelé, à cette occasion, la «symbolique très forte» de la région d'Argenteuil qui compte, a-t-il signalé, 35 000 Algériens. Il s'est félicité, par la même, de l'acquisition récente d'un nouveau siège «haut standing» du Consulat de Pontoise qui recevra prochainement les ressortissants algériens dans de meilleures conditions. Cette acquisition, signale-t-on, s'ajoute à celles, récentes également, des nouveaux sièges des consulats de Vitry et Nanterre dont l'ouverture au public interviendra «sous peu», selon le secrétaire d'Etat chargé de la Communauté nationale à l'étranger. Jeudi, au second jour de sa visite en France, le secrétaire d'Etat sera l'invité d'associations culturelles animées par des ressortissants algériens activant à Nanterre (Hauts-de-Seine) avec lesquelles il partagera également l'Iftar du ramadan.

ALGÉRIE - BANQUE MONDIALE Agrément pour la nomination du nouveau représentant résident de la banque mondiale en Algérie

Le gouvernement algérien a donné son agrément pour la nomination de M. Emmanuel Noubissie Ngankam, en qualité de représentant résident de la Banque mondiale auprès de la République algérienne démocratique et populaire, a indiqué jeudi un communiqué du ministère des Affaires étrangères.



ALGÉRIE - FRANCE: SAHLI L'A ANNONCÉ À PARIS Ouverture «sous peu» de trois nouveaux consulats d'Algérie en région parisienne

M. Belkacem Sahli, a réaffirmé jeudi soir l'ouverture «sous peu» de trois nouveaux sièges de consulats d'Algérie, récemment acquis à Vitry-Sur-Seine, Pontoise et Nanterre, dans la région parisienne.

«Ces nouvelles acquisitions sont en cours de rénovation ou d'équipement et leur ouverture au public interviendra dans les tout prochains mois», a annoncé M. Sahli à la presse au terme d'une séance de travail, au consulat de Nanterre, avec les chefs de postes consulaires concernés.

Cela permettrait, selon le Secrétaire d'Etat, d'améliorer les prestations consulaires à l'adresse des membres de la communauté nationale à l'étranger, notamment celles relatives au passeport biométrique qui nécessite, en plus des qualifications dans la saisie des données des ressortissants, les espaces adéquats.

Ces nouvelles acquisitions, au vu des espaces dont elles disposent, permettront de multiplier par cinq les capacités d'accueil des ressortissants algériens dans chacune d'elles. «Des instructions ont été données aux chefs de postes consulaires pour achever



au plus vite les formalités administratives d'acquisition de ces nouveaux locaux afin d'être, d'ici fin 2013, au rendez-vous des exigences de l'opération biométrique», a indiqué M. Sahli qui a effectué une visite de travail de deux jours en France. A cet effet, le secrétaire d'Etat a annoncé que l'opération d'établissement

et de délivrance des passeports biométriques, qui touche pour l'heure 97% de la communauté algérienne à l'étranger, sera élargie «le 15 août» au reste du monde après avoir concerné en avril dernier l'Europe. L'opération, dans sa dernière étape, concernera les postes consulaires algériens dans les pays arabes,

en Afrique, en Asie et aux Amériques.

Il a également affirmé avoir donné des instructions pour que les nouveaux sièges des consulats dans la région parisienne ne soient pas seulement réservés aux prestations consulaires, mais aussi aux activités associatives, par l'ouverture de «Maisons de l'Algérie» devant abriter diverses activités culturelles et scientifiques.

La séance de travail a été par ailleurs mise à profit pour insister sur la relance des comités de facilitation consulaires devant permettre aux ressortissants algériens de passer dans des conditions idoines leurs vacances dans leur pays d'origine et cela pour accompagner le travail des comités de facilitation activant au niveau des ports et aéroports algériens.

M. Sahli a été par la suite l'invité d'associations culturelles animées par des ressortissants algériens activant à Nanterre (Hauts-de-Seine) avec lesquelles il a partagé l'Iftar du Ramadan. A sa première journée de visite mercredi, il avait été l'hôte à dîner de membres de la communauté nationale établie à Argenteuil (Val-d'Oise).

SAHLI MET LES POINTS SUR LES «I» La communauté nationale à l'étranger n'est pas un fardeau pour l'Algérie

Le secrétaire d'Etat chargé de la Communauté nationale à l'étranger, Belkacem Sahli, a souligné l'importance de l'immigration algérienne la qualifiant de «ressource», contrairement, a-t-il dit, à certaines voix qui continuent à la considérer comme un «fardeau».

«Je refuse l'approche de certains qui ont tendance à considérer cette communauté comme un fardeau pour l'Etat algérien, se contentant de revendiquer des baisses des tarifications des billets de voyage, des rapatriements de corps et des logements en Algérie à titre gratuit», a-t-il déclaré alors qu'il partageait mercredi soir un «Iftar» du ramadan avec des membres de la communauté nationale établie en région parisienne.

S'adressant à des présidents d'associations culturelles activant notamment à Argenteuil (Val-d'Oise), M. Sahli a assuré que cette approche est «dépassée». «Notre com-

munauté a des droits et en même temps des obligations (envers la patrie). Nous la considérons comme une ressource et, Dieu merci, cette communauté regorge de compétences qui participent au développement national», a-t-il précisé.

Outre la préservation des liens entre cette communauté et le pays d'origine, le secrétaire d'Etat a cité les autres efforts consentis par les pouvoirs publics en direction de cette communauté, dont l'encouragement de l'ouverture d'écoles algériennes enseignant les langues arabe et amazighe, leur dotation en manuels scolaires et le soutien apporté aux associations culturelles.

Il a souligné, à cet effet, l'importance de la «dimension religieuse» dans l'identité nationale et chez la communauté nationale à l'étranger. «Le rassemblement et la mobilisation de la communauté nationale, et les conseils

peuvent en témoigner, passent impérativement par la mosquée et les associations culturelles», a-t-il concédé, en présence du Consul d'Algérie à Pontoise, Tayeb Medkour.

Auparavant, le secrétaire d'Etat avait été interpellé par le président de l'Association algérienne El Ihssan qui gère la mosquée d'Argenteuil, El Hadj Abchouche, sur nombre de questions dont la «cherté» des billets d'avion pour l'Algérie, les transferts des fonds vers les banques nationales, l'enseignement et le culte et le rapatriement des corps. Jeudi, au second jour de sa visite en France, le secrétaire d'Etat sera l'invité d'associations culturelles animées par des ressortissants algériens activant à Nanterre (Hauts-de-Seine) avec lesquelles il partagera également l'Iftar du ramadan.

APS

AÏN DEFLA

Le jeûne pénible des ouvriers de chantiers, des agriculteurs et des préparateurs de pain

Loin des foyers ou des bureaux climatisés, les ouvriers des chantiers, agriculteurs et ouvriers boulanger jeûnent et travaillent plusieurs heures dans des conditions pénibles à Aïn Defla.

Malgré la forte chaleur, ces personnes observent scrupuleusement le jeûne, fournissant des efforts soutenus, tout en sachant que le travail pendant le ramadan est bénéfique pour la santé et raffermit la foi religieuse.

«Les trois premiers jours ont été difficiles, mais j'ai tenu le coup», reconnaît Djamel, maçon, activant dans l'un des chantiers à Aïn Defla. «Inutile de vous dire que le travail est trop pénible pendant le ramadan. Jeûner et travailler est très contraignant surtout lorsque le mois sacré coïncide avec la période estivale», confie-t-il.

«Le travail dans la construction constitue une charge physique supplémentaire pour une personne qui jeûne», renchérit un autre maçon, qui poussait une brouette remplie de gravier, tout en ajoutant que la satisfaction est plus intense quand le travail est accompli dans ces conditions difficiles.

Selon lui, il arrive que des travailleurs se sentant mal interrompent le travail et rentrent chez eux, mais les cas sont rares.

«C'est dur, mais il faut tenir le coup et se surpasser», assurent-ils.

Le même constat relativité à la pénibilité du travail durant le mois du ramadan est relevé chez les personnes travaillant dans l'agriculture.

Dans les champs fertiles de la région d'El Hoceïnia, l'on s'active pour terminer la récolte de blé avant Aid El Fitr. Il est 13 heures et les jeunes ont terminé leur journée de travail. Avant de rentrer chez eux, ils ont pris le soin de se rafraîchir et de se reposer un peu sous un arbre.

«Il est clair que pour éviter la chaleur de la journée, nous devons commencer tôt le travail, vers 5h 30. Tout dépend du rythme de travail, mais généralement nous terminons avant 14h», explique Ali, dont la tâche consiste à remplir les sacs de blé et de les ramasser après le passage de la machine.

«Dès 9 heures, le soleil commence à taper sérieusement et les petites pauses que nous faisons s'avèrent insuffisantes», affirme-t-il, ajoutant qu'il n'y a pas d'autre alternative que de «concilier» travail et exigence religieuse.

C'est dans l'épreuve que le ramadan prend tout son sens
Pour Aâmi Abdellkader, vieux mois-



sonneur qui ne travaille plus à cause de son âge avancé. «Le jeûne acquiert encore plus de valeur pour Dieu dans des conditions difficiles nécessitant patience, endurance et surpassement».

Le fait de rester des heures sans rien faire pendant le ramadan est lassant et donne l'impression que le temps passe lentement, affirme-t-il, reconnaissant toutefois que s'adonner aux travaux pénibles pendant cette période demande plus d'effort et de volonté.

Il affirme que le caractère pénible du moissonnage fait que les jeunes se tournent de plus en plus vers les métiers du secteur tertiaire qui sont moins contraignants sur le plan physique et mieux valorisés sur le plan social.

Beaucoup de fruits au s'hour pour éviter la déshydratation

Pour Aâmi Abdellkader, même si la soif ne peut être vaincue en ces journées caniculaires, il n'en demeure pas moins qu'un bon s'hour permet d'éviter une déshydratation pour quelqu'un qui travaille six ou sept heures sous un soleil de plomb.

La pastèque, les pêches et aussi beau-coup d'eau permettent de tenir au moins la demi-journée, affirme-t-il, «après, c'est la volonté de se surpasser et les capacités morales de tout un chacun qui font la différence», assure-t-il.

Pour lui, c'est la chaleur et, par ricochet, la soif, qui est la plus difficile à surmonter durant le Ramadhan, faisant remarquer que certains ouvriers marchent

des kilomètres en cours de journée.

Préparateur de pain, «l'enfer au quotidien

Point de mire des citoyens en quête de baguettes chaudes, la boulangerie est l'autre lieu où travailler pendant le mois de Ramadhan est loin de constituer une sinécure. Si entrer dans une boulangerie par jour de canicule constitue une épreuve, se rendre du côté des fours où la température dépasse les 200° relève presque de l'acte suicidaire.

Une vague insupportable de chaleur envoit toute la boulangerie dès que l'un des ouvriers procède à l'ouverture du four en vue d'y mettre le pain, surtout lors des journées de canicule.

«On prépare le pain la nuit et la cuisson est programmée pour le lendemain matin vers 5 heures», explique Ahmed, gérant d'une boulangerie à Aïn Defla. «Il est clair que travailler sous 220° est trop dur pour nous car nous dépensons beaucoup d'énergie», ajoute-t-il, faisant remarquer qu'à partir de 14 heures, «c'est l'épuisement».

Pour l'un de ses auxiliaires, il est impossible d'aller «au-delà d'une certaine limite» de peur d'une déshydratation synonyme d'une obligation de rompre le jeûne. Celui-ci avoue se «régalier» le soir pour compenser la dureté de la journée et pouvoir combattre l'excès de fatigue. Dès l'appel du muezzin, il affirme se «ruer» littéralement sur une bouteille d'eau fraîche, ne se mettant à table pour manger qu'une demi-heure après.

MOSTAGHANEM

Le port de Salamandre, la destination préférée des Mostaganémois durant les soirées de Ramadhan



Le port de pêche et de plaisance de Salamandre est devenu la destination préférée des Mostaganémois durant les soirées de Ramadhan qui coïncide cette année avec la saison des congés et des grandes chaleurs.

Après la prière des tarawih, les familles se dirigent en grand nombre vers ce site, situé à la périphérie de la ville de Mostaganem, pour passer des moments agréables jusqu'à une heure tardive de la nuit, dans une ambiance conviviale autour de tables en pierre, qu'elles garnissent de délices dont «chamia», «labia» et autres gâteaux traditionnels.

Des jeunes fréquentent aussi ce port à la recherche d'un peu de fraîcheur, ou pour se livrer à des parties de domino et de cartes et autres jeux de société, sinon s'attablent tout bonnement et fumer avec un plaisir extrême le narguile (appelé localement chicha). Situé au milieu du tissu urbain, ce port est très fréquenté à tel point que certains espèrent voir cet endroit ouvert à longueur d'année, notamment ceux qui sont en quête de repos.

D'autres jeunes préfèrent se rendre à la façade maritime, pas loin du port, baptisée au nom du défunt président Ahmed Ben Bella, pour siroter un thé ou prendre des glaces.

Outre ce site, plusieurs espaces culturels, artistiques et de loisirs ouvrent la nuit leurs portes notamment les cybercafés qui affichent complet chaque soirée de ramadan ou encore la maison de la culture qui propose des soirées artistiques et théâtrales.

OUARGLA

11.000 foyers seront raccordés au réseau de gaz naturel

Dix mille huit cent-trente-neuf (10.839) foyers, à travers plusieurs communes de la wilaya de Ouargla, seront raccordés prochainement au réseau de gaz naturel, dans le cadre de l'actuel programme quinquennal 2010-2014, a-t-on appris auprès la Direction locale de l'Energie et des Mines (DEM).

Les travaux de réalisation seront lancés en septembre prochain, sachant que l'opération est au stade de la sélection des entreprises de réalisation retenues, conformément aux dispositions du code des marchés publics, a indiqué le directeur par intérim de la DEM, M.Boufath Babaïa. L'opération englobe la réalisation d'un linéaire de 260 km de réseau de distribution, en vue de raccorder 7.392 foyers dans la commune de Bennacer (Taïbet), ainsi les localités de Bour El-Haïcha (Ouargla), et Sidi Mehdi (Nezla), en plus d'une opération d'extension à



Goug (Bildet Amor), a-t-il ajouté. En deuxième phase du projet, figurent la réalisation d'un réseau de distribution de 120 km pour raccorder 3.447 foyers dans les communes d'El-Alia et Lagraf (El-Hedjira), et deux opérations d'extension à El-Bour (N'goussa) et Hassi Miloud (Ouargla), après la pose de 12 km de conduite de transport à partir de la canalisation principale de gaz, a-t-il signalé.

Le même responsable a également raccordé de 7.269 foyers, entre 2012 et 2013, dans les daïras de Témacine (3.297), N'goussa (1.301) et Taïbet (784), et les localités d'El-Khobna (480), Diliya (497) et M' naguer (910).

Des opérations d'extension sont aussi prévues dans les communes d'El-Hedjira, Taïbet, M' naguer et N'Goussa, a fait savoir M.Babaïa.

COMMERCE-CONTÔLE
Les ventes
sans
facturation
dépassent 1,5
milliard de
dinars



Le montant global des transactions commerciales non facturées a atteint 1,48 milliard de dinars durant les 20 premiers jours du Ramadhan, soit une hausse de 60,47% par rapport à la même période de l'année passée, selon un bilan du ministère du commerce publié jeudi. Les brigades de contrôle relevant des directions du commerce des différentes wilayas du pays ont enregistré durant la période du 10 au 29 juillet, 1 227 infractions liées à la non facturation, d'un montant global de 1,548 milliards de dinars.

Les services du contrôle de la qualité et de la répression de la fraude ont procédé à 120.500 interventions durant lesquelles 27 884 infractions ont été recensées et 25 906 procès-verbaux ont été dressés, selon la même source.

Les opérations de contrôle effectuées ont abouti à la fermeture de 1 746 locaux, soit une hausse de 17,73%, par rapport aux 20 premiers jours du ramadhan passé, tandis que le montant global des produits saisis est de 36,8 millions de dinars, soit une hausse sensible de 62,21%.

Les opérations relatives au contrôle de la qualité ont permis la saisie de marchandises non conformes ou impropre à la consommation d'un volume de 90,49 tonnes, outre la fermeture de 477 commerces, précise la même source.

Le défaut d'hygiène représente près de la moitié du nombre des infractions enregistrées dans ce cadre, soit un taux de 49,4%, suivi de la vente de produits impropre à la consommation (11,65%), le non respect d'obligation d'étiquetage du produit (6,79%), l'absence de l'auto-contrôle au niveau des unités de production (6,91%), l'obligation de la sécurité du produit (3,4%), la vente de produits non conformes (3,4%) et l'opposition aux agents de contrôle (2,3%).

Concernant les infractions aux règles des pratiques commerciales, 1 269 locaux ont été fermés à cet effet et 5 226 millions de dinars de marchandises ont été saisies.

Les principales infractions enregistrées concernent le défaut d'affichage des prix et des taxes (52,98%), l'exercice d'une activité autre que celle mentionnée au registre du commerce (10,67%), l'opposition au contrôle (10,29%), le défaut de facturation (6,97%), l'exercice d'activité commerciale sans registre de commerce (2,27%), outre l'application de prix illégaux (1,39%). Les services de contrôle et de répression de la fraude ont intensifié leurs opérations de contrôle durant le mois de ramadhan. Le nombre des interventions est passé de 101 447 à 120 500 soit une hausse de 18,73%, ce qui explique la hausse du nombre des infractions enregistrées de 23 718 à 27 884 infractions (+17,56%), selon le bilan du ministère.

BÉJAÏA - ONAAPH (OFFICE NATIONAL D'APPAREILLAGES ET ACCESSOIRES POUR PERSONNES HANDICAPÉES)

Un parcours du combattant à en perdre... l'ouïe !

... Et le malentendant... bien entendu, doit prendre son mal en patience

Arslan-B

Il faut, d'abord, savoir que l'«antenne» Onaaph de Béjaïa est, bien que centre de production (et de distribution) en ce sens qu'il fabrique des prothèses et des orthèses, dépend, administrativement, de l'unité de fabrication de

Tizi Ouzou.

Mais il n'est nullement question, ici, de quelconque remise en cause contestataire d'un organigramme, l'objet de notre propos étant essentiellement la non disponibilité d'un appareil, en l'occurrence la prothèse auditive. Certes, des dépositaires privés commercialement cet appareil à Béjaïa et dans bien d'autres grands centres urbains du pays, mais pareille disponibilité n'intéresse évidemment pas un assureur social, de surcroît gagne-petit, simple modeste retraité, voire quasi indigent, dans certains cas. C'est alors que l'Etat intervient, fort heureusement, et ce depuis de nombreuses années, d'ailleurs, en mettant notamment à la disposition de cette catégorie de citoyens ne pouvant se permettre «un achat chez le privé» (prothèse auditive) les antennes de l'Onaaph, dis-



semées à travers le territoire national. Sauf que le circuit de distribution actuel de cet organisme ainsi que la procédure d'obtention de cet appareil pour malentendants sont très contestées, «déplorées et dénoncées» à l'unanimité par les citoyens assurés sociaux des couches défavorisées. En effet, l'on apprend que pour pouvoir bénéficier d'une prothèse auditive à tarif réduit pour un assureur social

normal ou à titre gratuit (100%) pour un assuré jouissant du statut de malade chronique, seuls deux (02) centres de l'Onaaph sont habilités à fournir des prothèses auditives. Il s'agit de ceux de Tizi Ouzou et de Ben Aknoun (Algier). Un quasi monopole, trop de centralisation et qui incommoderait forcément. Un vrai parcours du combattant, as-

surément. L'itinéraire à suivre est le suivant (une information utile, en tout cas) :

1/ Le demandeur, muni d'une lettre de prescription du médecin ORL, doit se rendre à l'un de ces deux centres d'appareillages et accessoires pour personnes handicapées, à savoir soit Tizi Ouzou, soit Ben Aknoun (Algier) où il se fera établir un devis concernant la prothèse idoine.

2/ Il devra ensuite déposer ledit devis au niveau du CP (Centre payeur Cnas) auquel il est affilié (Lieu de résidence permanente et effective en général) pour «accord médical».

3/ Le malentendant... bien entendu, est ensuite tenu de constituer un dossier (Devis centre Onaaph de Tizi Ouzou ou de Ben Aknoun-Alger plus l'accord médico-administratif

de la Cnas) et le déposer au service des prises en charge de l'agence Cnas de Béjaïa (Ihaddaden) pour l'établissement d'une prise en charge.

4/ Retour, enfin, au centre d'appareillage choisi pour l'acquisition de la prothèse tant désirée. La Toison d'or, en somme. Trop pénible pour, surtout, les personnes âgées, souffrantes, la plupart du temps, (maladies chroniques liées à l'âge), et, assez souvent, même, démunies, si bien que les frais de déplacement (surtout si une nuitée à l'hôtel s'impose) risquent de grever au troisième degré un budget domestique familial déjà des plus amoindris, précaires. Le message ?

Il est plus que jamais souhaité que Béjaïa puisse un jour proche être dotée d'un centre de fabrication et de distribution de prothèses auditives.

Et certainement que bien des citoyens d'autres villes soeurs de notre chère Algérie nourrissent le même vœu : La décentralisation au sein de l'Onaaph concernant la distribution de mains appareils et accessoires pour personnes handicapées, tous les appareils et autres accessoires, pour le confort du citoyen. Il est grand temps et... «Alef hassana» pour l'auteur de la probable initiative...

AÏN DEFLA

Près de 400 sessions de formations organisées au profit de la police durant le premier semestre 2013

Un total de 376 sessions de formation a été organisé au profit des éléments des services de sécurité activant dans la wilaya d'Aïn Defla durant le premier semestre 2013, a-t-on appris jeudi auprès de la police de sécurité.

Plus de 2000 éléments de ces services ont ainsi bénéficié de cycles de formation,

a indiqué la même source, précisant que des étudiants et des membres de la société civile en ont également tiré profit. 23 sessions de recyclage, 33 sessions de perfectionnement, 118 conférences professionnelles, 169 cours de rattrapage et 11 cours complémentaires ont ainsi été dispensés durant la période consi-

dérée, a-t-on signalé de même source.

L'organisation de ces formations rentre dans le cadre de l'élévation du niveau des éléments de la Police pour notamment les doter des techniques susceptibles de faire face au crime qui est en évolution, a souligné la même source.

SANTÉ

Les dispositions de mise en œuvre de l'indemnité de contagion en vigueur à partir d'août 2013

Les textes portant mise en œuvre des dispositions de l'indemnité de contagion pour certaines catégories des personnes de la santé, entrent en vigueur à partir du mois d'août 2013, a-t-on appris jeudi auprès du ministère de la Santé, de la population et de la réforme hospitalière.

Ces textes d'application font suite aux dispositions du décret exécutif du 20 mai 2013 relatif à l'indemnité de risque de contagion au profit des personnels des établissements publics relevant du secteur de la santé, a déclaré à l'APS Slim Blekassam, responsable de la cellule de commun-

ication au ministère. Il a rappelé que les propositions introduites par le ministère ont permis une augmentation «substantielle» de «200 %» de l'enveloppe financière consacrée à cette prime, ainsi que celle concernant l'indemnité de garde.

S'agissant de l'indemnité mensuelle du risque de contagion et, en sus de l'effet rétroactif accordé à compter du 1er janvier 2012, elle a été élargie à d'autres catégories professionnelles exerçant dans les services présentant un risque de contagion ou des activités intensives à haut risque.

Le programme de réalisation de 20 centres de lutte anti-cancer se poursuit

Le programme de réalisation de 20 centres de lutte anti-cancer se poursuit à travers le territoire national, malgré le «retard» enregistré pour certaines de ces structures, a indiqué jeudi à Tiaret le ministre de la Santé, de la population et de la réforme hospitalière, Abdelaziz Ziari.

Sur les 20 centres programmés, ceux d'Oran, de Sidi Bel-Abbes, de Tlemcen, d'Annaba et de Ouargla sont opérationnels, alors que celui de Tiaret est en cours d'achèvement, a précisé

M. Ziari dans une déclaration à la presse en marge de la visite du Premier ministre, Abdelmalek Sellal, dans la wilaya de Tiaret. Pour ce qui est des centres de Batna et de Sétif, les travaux ont été achevés et leurs équipements sont en cours d'installation, a relevé le ministre, ajoutant que d'autres centres sont en cours de réalisation à Bechar, El Oued, Laghouat et Chlef.

APS

ALGER

Il assassine un septuagénaire

En ce mois de juillet 2013, le tribunal rend son verdict sur une affaire dont les faits se sont déroulés il y a près de deux ans. Ahmed 70 ans, est un vieil homme sympathique que tout le monde aime dans la quartier, un homme sans histoire, généreux, pieux, respecté aussi bien par les jeunes que par les moins jeunes, toute sa vie, il s'est sacrifié en s'attelant à donner une éducation des plus exemplaires à ses filles et à ses fils.

**A.Ferrag**

Rien ne le prédestinait à vivre un des drames les plus horribles, un drame qui en a surpris plus d'un.

«Ahmed était l'exemple même de la vertu, c'était un vieil homme digne, d'une piété et d'une générosité sans borne. On ne comprend pas pourquoi il a eu une mort aussi atroce !»

Le jour du procès, l'accusé Ali 53 ans, récidiviste en matière de délits, s'agite dans le box des accusés. «Je n'ai tué personne» clamé-t-il à l'assistance. Pourtant, il n'a jamais nié les faits retenus contre lui et ce, depuis le jour de son arrestation, quelque jours après le drame.

Le boucher, Ahmed, se lie d'amitié avec Ali, chômeur et père de 7 enfants. En fait le vieil homme est très sensible à la situation de ce père de famille qui

a du mal à joindre les deux bouts afin de subvenir aux besoins des siens. Alors pour lui venir en aide, il lui confie des travaux. Un matin, l'accusé va trouver son bienfaiteur : «J'ai besoin de 20 000 DA. Prête-moi cette somme et je promets de te rembourser très vite»

Le vieux boucher accepte de lui avancer cette somme, quelques mois plus tard, alors qu'il le prie de lui restituer son dû, l'accusé se dérobe : «Je n'ai pas encore la somme, attends un peu».

Ce jour-là sera marqué par un drame des plus mémorables pour la famille du défunt. En effet, le vieil homme surprend son ami la main dans le sac : il venait de subtiliser une coquette somme d'argent de la caisse. «Remets l'argent à sa place ou j'appelle la police !».

Ali se jette sur le vieux boucher, lui

assène des coups mortels au niveau du crâne, et l'abandonnant dans un piteux état. Le cadavre du vieil homme est découvert par les citoyens.

Quelques jours plus tard, on procède à l'arrestation de Ali confondu par de nombreux témoignages. Ce dernier ne nie pas les faits retenus contre lui et raconte sans omettre le moindre détail. Mais voilà que le jour du procès, il nie tout en bloc !

Le représentant du ministère public met en exergue la gravité des faits et requiert la peine capitale. La défense, pour sa part, plaide les circonstances atténuantes en axant sa plaidoirie sur la vie misérable de l'accusé.

La cour se retire afin de délibérer et revient avec son verdict : Ali est condamné à 20 ans de réclusion criminelle pour homicide volontaire avec prémeditation, guet-apens et vol.

**SELON M. ABDELKrim ABIDAT
Nécessité d'une stratégie nationale adaptée de prévention contre le fléau de la drogue**



La nécessité d'une stratégie nationale de prévention adaptée contre le fléau de la drogue a été mise en exergue mercredi soir par le président de la fédération nationale des associations pour la sauvegarde de la jeunesse, Abdelkrim Abidat.

«Il est temps de mettre en place une nouvelle stratégie adaptée de lutte contre le fléau de la drogue qui nuit aussi bien à la population, notamment les jeunes, qu'à l'économie nationale», a déclaré M. Abidat lors d'une conférence organisée par le Mouvement populaire algérien (MPA) et consacrée au thème de

«La lutte contre la drogue». Il a souligné l'importance d'impliquer toutes les parties concernées, notamment la société civile et les parents d'élèves dans cet effort de prévention.

«Malheureusement, nous avons un voisin (le Maroc) qui nous gangrène avec ses quantités de drogue produites», a-t-il dit, relevant que les quantités saisies se comptent en tonnes et sont avariées. M. Abidat a salué les efforts des différents services de sécurité dans la lutte contre ce fléau. Toutefois, il a indiqué que «la répression à elle seule ne suffit pas, il faut mener un travail de prévention au quotidien».

Selon M. Abidat, 300 000 jeunes, dont 4% des filles, consomment de la drogue en Algérie. Concernant les causes qui poussent les jeunes à se droguer, il a cité notamment la déperdition scolaire, la démission parentale, le chômage et l'absence de structures de loisirs. Evitant les moyens mis par son association à la disposition des jeunes désireux suivre des cures de désintoxication, il a indiqué que 4 psychobus, un Samu scolaire, un hôpital mobile et un centre de référence de désintoxication sis à El Mohammadia (Algér-est) sont à la disposition de ces jeunes en difficulté.

Il a annoncé dans ce contexte que le centre d'El Mohammadia sera transféré à Bouchaoui (Algér-ouest) après que le ministère de l'Agriculture et du développement rural ait fait un don d'un lot de terrain à sa fédération.

«Le nouveau centre de Bouchaoui permettra de prendre en charge le maximum de jeunes, désireux de suivre des cures de désintoxication, dans de meilleures conditions environnementales», a-t-il dit.

Pour sa part, Mme Djamila Khiar, membre du secrétariat national du MPA chargée du mouvement associatif, a indiqué que 150 000 hectares de cannabis sont cultivés au Maroc, qui produit annuellement 4 000 tonnes de cette drogue.

«Dans le monde, 200 millions de personnes consomment de la drogue et 80% d'entre eux prennent du cannabis», a-t-elle ajouté, précisant que le trafic de drogue rapporte 500 milliards de dollars.

Pour lutter efficacement contre le fléau de la drogue en Algérie, Mme Khiar a plaidé pour le durcissement de certaines dispositions des textes de lois en vigueur en matière de lutte contre ce phénomène et appelé à une meilleure application de la société civile dans la lutte contre la drogue.

APS



se ruent sur les étals des magasins, ils parlent déjà de dépenses, de vêtements et de chaussures. Exposés dans les vitrines ou sur les étals, les tenues vestimentaires proposées sont cependant chères même s'il reste encore quelques jours pour l'Aïd. Pour habiller un enfant de trois ans, un parent devra débourser la bâtagelle de 10.000 à 15.000 DA pour un produit de qualité, entre chaussures, pantalon et un polo en coton. La moyenne des dépenses oscille entre 7.000 et 10.000 DA. Pour éviter la saignée des portefeuilles, certains parents ont opté pour des achats à l'avance, ils ont

consacré un budget leur permettant de profiter des bonnes affaires. De la sorte, ils peuvent concilier entre les dépenses du Ramadhan et les frais de la prochaine rentrée scolaire. Tout a été calculé à l'avance. «J'ai puise dans mes économies pour acheter des vêtements neufs à mes deux enfants», dira Said, fonctionnaire. «Ainsi, mon salaire sera entièrement consacré aux dépenses du mois de Ramadhan», a-t-elle ajouté. Cependant, une simple traversée des marchés les plus importants de la ville permettait de constater de visu le grand engouement sur ces marchandises exposées à des

prix défiant tout entendement. De grandes foules s'agglutinaient et parfois de gigantesques chaînes se formaient devant les étals pour acheter des haricots verts pour l'Aïd. C'est pour cette raison que nous nous sommes rendus dans des boutiques et marchés pour avoir l'avis de quelques acheteurs qui ne cessent de dénoncer cette flambée des prix. «Ça a toujours été comme ça, ce n'est pas nouveau...» et de rajouter : «Pour mes enfants, j'achète une seule chose à chacun d'eux, on ne peut pas...»

Bien que les avis diffèrent, une chose est sûre : la paine ne répond plus à tous les besoins de l'Aïd. «Comment une paie de 18 000 DA peut suffire si 1 kg de viande fait 950 DA ou alors 1 kg de pomme de terre fait 50 DA», dira un père de famille. Cette situation qu'on qualifie de chère revient aux événements comme celui-ci et aux commerçants qui trouvent le champ libre pour faire fortune.

Enfin, malgré les prix élevés, les citoyens de Tizi-Ouzou ou ailleurs ne peuvent pas s'empêcher de faire la fête, car celle-ci ne revient qu'une fois par an.

Des facteurs qui INVALIDENT le jeûne

2^e partie

Des facteurs qui n'invalident pas le jeûne :

3- Le saignement involontaire, tel que le saignement de nez, l'hémorragie, les blessures, etc. n'invalident pas le jeûne.

4- Si le jeûneur mange ou boit par oubli, son jeûne reste valide et il ne doit pas le refaire, car le Prophète (Salla Allahou Alaihi wa Sallam) a dit :

• "Il sera pardonné aux gens de ma communauté ce qu'ils ont fait par erreur, par oubli ou sous la contrainte" ;

• "Que celui qui mange ou boit par oubli poursuive son jeûne. Car c'est Allah Qui lui a donné à manger et à boire".

5- Si un jeûneur mange, doutant que l'aube est surveillée, son jeûne est valide et il ne doit pas le refaire, car la règle de base est la persistance de la nuit.

6- Si un jeûneur est en état d'impureté, suite à une éjaculation après un songe érotique ou suite à des rapports charnels, et qu'il se trouve pris de court pour se purifier avant l'aube, il doit commencer son jeûne et reporter la purification rituelle après le sahûr et la venue de l'aube. Son jeûne sera valide et il ne devra pas le rattraper, car il arrivait que le Prophète (Salla Allahou Alaihi wa Sallam) voie poindre l'aube, alors qu'il était en état d'impureté, après avoir eu des rapports charnels avec l'une de ses épouses. Il accomplissait alors le ghusl et poursuivait son jeûne (Boukhari et Mouslim). Il a dit (Salla Allahou Alaihi wa Sallam) : "Moi, je me trouvais parfois en état d'impureté à l'avènement de l'heure de la prière de l'aube, et pourtant, je poursuivais le jeûne". Les textes traitant de cette question sont abondants et elle fait l'objet d'un consensus, selon plusieurs avis.

7- Conformément à l'avis d'un groupe de oulémas, dont Ibn Taymiyya, qu'Allah lui fasse miséricorde, si le jeûneur rompt son jeûne, parce qu'il était convaincu que le soleil s'était couché, à cause d'un nuage qui le cachait par exemple, puis découvre que sa conviction n'était pas correcte, il doit immédiatement s'abstenir de manger et de boire, mais ne doit pas pour autant refaire le jeûne de ce jour. Ibn Taymiyya a dit à ce propos :

"Si un jeû-



neur rompt son jeûne, tout à fait convaincu que le soleil s'est couché, puis qu'il le voit ensuite réapparaître, il doit s'abstenir de manger et de boire et sa situation sera comparable à celui qui l'a fait par oubli, car dans le hadith sahîh, les Compagnons, qu'Allah soit satisfait d'eux, au temps du Prophète (Salla Allahou Alaihi wa Sallam) ont rompu leur jeûne pour la même raison, puis le soleil est réapparu.

Or, il n'est pas mentionné dans le hadith qu'ils ont rattrapé ce jour. Or, le cas échéant, ce rattrapage aurait été rapporté comme l'a été la rupture de leur jeûne. Et puisque rien n'a été rapporté, alors le Prophète (Salla Allahou Alaihi wa Sallam) ne le leur a pas donné de le faire".

Il a été rapporté aussi qu'un jour, Umar, qu'Allah soit satisfait de lui, a rompu son jeûne par erreur, puis a découvert qu'il faisait encore jour. Alors,

il a dit : "Nous ne rattraperons pas ce jour, car nous n'avons pas été enclins à commettre un péché". Selon Ibn

Taymiyya : "Ces propos sont des plus avérés à ce sujet et sont comparables aux arguments du Livre, de la Sunna et du raisonnement par analogie".

8- Les personnes âgées qui, à cause de leur sénescence et leur faiblesse, ne parviennent pas à jeûner ou àachever le jeûne du mois tout entier.

Ces personnes sont autorisées à s'abstenir du jeûne, même si elles sont en pleine possession de leurs moyens intellectuels, comme l'a affirmé Ibn 'Abbâs, qu'Allah soit satisfait de lui et de son père, entre autres Compagnons, en disant : "Ces personnes sont autorisées à s'abstenir du jeûne du mois de Ramadan, sans pour autant effectuer de rattrapage. Cependant, elles doivent nourrir un pauvre en compensation de chaque jour, car Allah le Tout Miséricordieux a stipulé cette disposition pour leur faciliter les choses".

Allah, exalté soit-Il, dit (sens du verset) :

"Mais pour ceux qui ne pourraient le supporter qu'(avec grande difficulté), il y a une compensation : nourrir un pauvre" (Coran 2/184).

Interprétant ce verset, Ibn 'Abbas, qu'Allah soit satisfait de lui et de son père, a dit : "Ce verset a été révélé en faveur des hommes et des femmes âgées qui ne s'ap-

portent pas la difficulté du jeûne. Ceux-ci sont autorisés à s'abstenir du jeûne, à condition de nourrir un pauvre en compensation de chacun des jours non jeûnés", c'est-à-dire qu'aucun rattrapage n'est requis de leur part. En outre, "quand Anas Ibn Mâlik, qu'Allah soit satisfait de lui, vieillit et devint faible, incapable d'accomplir le jeûne, il s'en abstint et nourrit en compensation trente pauvres" (Boukhari et Mouslim).

Cependant, si une personne âgée perd ses moyens intellectuels et sombre dans le gâtisme, elle sera exemptée à la fois du jeûne et de l'expiation, étant donné que sa situation devient comparable à celle de l'enfant impubère, et que l'accomplissement des obligations religieuses est lié à la possession de la raison. Si cette personne oscille entre la raison et le gâtisme, elle doit accomplir le jeûne ou nourrir des pauvres pour les jours où elle se trouve en pleine possession de sa raison. Il en est de même pour la prière prescrite.

9- Le malade qui vit le mois de Ramadan et qui tombe malade pendant le mois est soumis à l'une des deux dispositions suivantes : la première s'applique aux maladies guérissables. Là, deux cas se présentent : si ce malade craint que le jeûne n'a g-

grave ou ne prolonge sa maladie, il est autorisé à s'abstenir du jeûne. Certains oulémas sont même allés jusqu'à recommander cela, compte tenu du verset dans lequel Allah, exalté soit-Il, dit (sens du verset) : "Et quiconque est malade ou en voyage, alors qu'il jeûne un nombre égal d'autres jours" (Coran 2/185), et le hadith dans lequel le Prophète (Salla Allahou Alaihi wa Sallam) a dit :

"Allah aime que l'on use de Ses dispenses comme Il déteste qu'on Lui désobéisse" (Ahmed). Partant, il est blâmable pour ce malade de jeûner étant donné la souffrance qu'il endurera, car il se détourne ainsi d'une dérogation d'Allah, exalté soit-Il, et s'inflige une torture.

D'autre part, si ce malade est certain que le jeûne agravera sa maladie, il doit absolument s'abstenir du jeûne, puisque Allah, exalté soit-Il, dit (sens du verset) : "Et ne vous tuez pas vous-mêmes" (Coran 4/29). De son côté, le Prophète (Salla Allahou Alaihi wa Sallam) a dit :

"Tu as un devoir à l'égard de toi-même", et ce devoir consiste à ne pas se faire du tort, alors qu'Allah, exalté soit-Il, nous a accordé une dispense. Le cas échéant, ce malade doit rattraper le jeûne des jours où il n'a pas jeûné, sans pour autant avoir à subir de peine expiatoire.

A suivre...



Tombola

Bonne chance à tous

et plein de Cadeaux vous attendent

Tentez votre chance

FRIGO 420 L CUISINIÈRE ALU MACHINE À LAVER 8KG

5 Bon d'achat 40000 DA

3 WEEK-END (CONSTANTINE-TLEMCEN-ORAN)

Prenez votre Sac à dos NCIS Informatique UN PACK INFORMATIQUE

Four x2

4 SMART PHONE

2 BILLETS AIR À DESTINATION DE LA FRANCE

SCOOTER X2

AIRBUS AZUR

ce vital

AGILE AZUR

ncis Informatique

HUAWEI

ce vital

ELECTROSELL

TOMBOLA DK NEWS

N° 21

NOM : _____

PRÉNOM : _____

ADRESSE : _____

N° TEL : _____

E-MAIL : _____

AGE : _____

Par ce présent coupon, j'adhère au règlement fixant cette Tombola

REGLEMENT TOMBOLA - DK NEWS 2013 -

Article 01 : La société organisatrice de la TOMBOLA

SARL DK NEWS, au capital de : 100.000 DA dont le siège social est : 03, Rue de l'Indépendance, Alger, ci-après désignée comme l'organisateur, représenté par son délégué : M. CHERBAL ABDELMADJID, organise une Tombola nationale ouverte à tous les lecteurs et les lectrices et cela sur ses deux supports en l'occurrence les versions française et arabe, durant toute la période couvrant cet événement.

Article 02 : Durée de la tombola.

La présente Tombola se déroulera du : 10/07/2013 au 07/08/2013, la Tombola peut être prorogée ou réduite dans sa durée pour des raisons propres à l'organisateur.

La date limite d'envoi du courrier contenant les vingt (20) coupons est fixée à huit (08) jours (15/08/2013) après la fin de l'organisation de la Tombola, le cachet d'Algérie Poste scellé faisant foi.

La date du tirage au sort est fixée au : 29/08/2013.

Article 03 : Conditions de participation

La présente Tombola est ouverte, à tous les lecteurs et les lectrices, ayant rempli en clair et en intégralité les coupons de participation à envoyer à l'adresse suivante :

DK NEWS - TOMBOLA 2013

Centre de dépôt et de distribution CDD - 16814 Ben Aknoun - Algérie
Les participants doivent collecter tous les coupons qui seront publiés durant toute la période de la Tombola et les envoyer avant la date limite d'envoi à l'adresse mentionnée ci-dessus.

DK NEWS assure le respect de la confidentialité par la sécurisation de toutes les données communiquées par les participants.

Chaque lecteur ne peut prétendre à plusieurs participations, ce qui induit

qu'il ne sera retenu qu'une seule participation pour gagner un cadeau.

Les candidats doivent résider en Algérie.

Les participants doivent remplir les conditions suivantes :

- Le participant de la Tombola et ses membres de leurs familles directes (parent ou enfant), les prestataires, les sous-traitants, les fournisseurs.

- Dans le cas où le gagnant serait mineur, le cadeau sera remis aux parents ou au tuteur légal, sur présentation de la carte d'identité nationale et d'un document justifiant l'affiliation (fiche familiale).

- Le courrier non franchisé par Algérie Poste ne sera pas retenu donc éliminé.

- L'interdiction d'envoyer le courrier est recommandée.

Chaque gagnant doit avoir observé les termes du présent règlement et le fait de participer à cette Tombola implique l'acceptation de son règlement.

Article 04 : Le coupon de participation

Un coupon sera toujours publié à la page 11 qui comprendra des zones que le participant doit remplir comme :

Nom, prénom, adresse, numéro de téléphone, e-mail, âge et portant la mention : (Par ce présent coupon, j'adhère au règlement fixant cette Tombola).

Article 05 : Avis aux gagnants

Les (xx) gagnants seront tirés au sort par les services de DK NEWS en présence d'un huissier de justice, ils seront avisés par téléphone, mail et SMS, et leurs noms seront publiés sur nos deux quotidiens (arabe et français).

DK NEWS considérera que le nom du gagnant est celui qui figure sur le bulletin de participation tiré au sort.

DK NEWS se réserve le droit d'utiliser le nom et prénom des gagnants

pour d'éventuelles opérations publicitaires.

Article 06 : Cadeaux

Les 21 gagnants au sort recevront chacun un des cadeaux suivants :

- 01-Un Scooter, 02-Un Scooter, 03-Un TV LED 32" + Demo, HD, 04-Un Réfrigérateur, 05-Une Cuisinière, 06-Une Machine à laver, 07-Un Micro-ondes+tablette+lecteur DVD, 08-Un Climatiseur+Smartphone, 09-Un bon d'achat de 20.000 DA+tablette, 10-Un bon d'achat de 20.000 DA+tablette, 11-Un bon d'achat de 20.000 DA+tablette, 12-Un bon d'achat de 20.000 DA+séjour, 13-Un bon d'achat de 20.000 DA+lecteur DVD, 14-Un LCD 32" + Demo, 15-Un billet d'avion classe éco (taxes non incluses) +Smartphone, 16-Un billet d'avion classe éco (taxes non incluses) +Smartphone+éclairage, 17-Un LCD 32" + Demo, 18-Un LCD 32" + lecteur DVD, 19-Un Smartphone+lecteur DVD, 20-Un pc portable HP + souris + Tablette + anti-virus + sacoche, 21-Deux frigos.

Article 07 : Délai de retrait du cadeau

Dès la réception de leurs notifications pour réception des cadeaux «Tombola DK NEWS 2013» sur sa boîte email et son téléphone mobile, le gagnant dispose d'un délai de trente (30) jours pour le retirer.

Article 08 : Modification du règlement

Toute modification du présent règlement donnera lieu à la publication de ce dernier modifié au niveau des sites web de DK NEWS.

Article 09 : Résiliation ou Annulation

DK NEWS se réserve le droit de résilier ou d'annuler la TOMBOLA à tout moment et pour la raison de tout événement indépendant de sa volonté, sans qu'il puisse être prétexté à aucune indemnité par les participants.

Toute participation à la tombola implique l'acceptation sans réserve du présent règlement.



Diabète : l'activation d'un gène pourrait prévenir la maladie

Une équipe canadienne a découvert l'importance du rôle joué par la protéine Neu1, capable d'activer ou désactiver l'absorption du glucose. L'étude, publiée dans la revue *Diabète*, pourrait aider à réduire le recours aux traitements à l'insuline.

La recherche sur le diabète de type 2 (90% des 350 millions des cas de diabète dans le monde) progresse et une nouvelle découverte pourrait contribuer à prévenir la maladie. Le docteur Alexey Pshezhetsky, du Centre de recherche du CHU Sainte-Justine affilié à l'université de Montréal, a découvert que «l'absence d'une certaine protéine expliquerait en partie la résistance à l'insuline chez les personnes atteintes de diabète de type 2», rapporte l'université dans un communiqué. Le chercheur a identifié une protéine, appelée Neu1, capable d'activer ou désactiver l'absorption du glucose par les cellules du corps en régulant l'acide sialique (le dérivé d'un sucre) qui se forme à la surface des cellules. Les résultats de ses recherches ont été publiés dans le numéro du mois de juillet de la revue *Diabète*.

«Nous essayons maintenant de trouver un moyen de rétablir les niveaux de Neu1 et sa fonction dans le diabète. Si nous parvenons à éliminer les résidus d'acide sialique de la surface des cellules, les récepteurs de l'insuline seront forcés à absorber le glucose adéquatement. Cela pourrait donner aux médecins la possibilité de réduire le recours au traitements à l'insuline et contribuer à réduire l'épidémie de diabète», précise le docteur Pshezhetsky. Après avoir réalisé des tests sur des cellules et des souris, le chercheur et son équipe mènent actuellement la même étude sur des patients diabétiques.



Maladies cardiaques : les femmes sous-diagnostiquées

On a longtemps cru que l'infarctus était réservé aux hommes. On sait désormais que le cœur des femmes, lui aussi, est fragile. Mais les femmes restent encore sous-diagnostiquées.



Cette semaine dans le journal *Global Heart*, la revue de la Fédération mondiale pour le cœur, des chercheurs américains ont voulu pointer du doigt les caractéristiques particulières des maladies cardiaques chez les femmes. «Pendant trop longtemps, les médecins ont cru que les maladies cardiaques étaient réservées aux hommes. Cette croyance est en train de s'effacer petit à petit. Mais il serait temps maintenant de définir des stratégies de diagnostic et de soins adaptées au sexe des patients», écrivent les Drs Kavita Sharma et Martha Gulati, du département de cardiologie de l'Université Columbus (Etats-Unis).

Dans les pays européens 42 % des femmes décèdent d'une maladie cardio-vasculaire tandis que 27 % décèdent d'un cancer du sein. Pourtant, les risques de maladies cardiaques sont sous-estimés par nombre de médecins généralistes qui ignorent que la pathologie de ces maladies n'évolue pas de la même manière chez les femmes que chez les hommes. «Les femmes de moins de 50 ans ayant

présenté une attaque cardiaque courrent un risque d'en mourir deux fois plus grand que les hommes, à gravité équivalente. Et pour les femmes de plus de 65 ans, le risque de décéder dans l'année qui suit est encore plus important : il est de 42 % chez les femmes alors qu'il est de 24 % chez les hommes».

Pour les Drs Sharma et Gulati, cette différence tient non seulement à une méconnaissance des facteurs de risque chez les femmes (une femme dont l'un des parents a eu un infarctus a deux fois plus de risques qu'un homme d'en faire un à son tour) mais aussi à un sous-diagnostic. «Les médecins pensent plus rarement à faire de la prévention auprès de leurs patientes, notamment en matière d'hypertension ou de diabète, alors que les femmes diabétiques sont celles qui ont le plus de risque de souffrir d'un infarctus» regrettent les médecins qui entendent poursuivre leurs recherches sur «les risques de maladies cardio-vasculaires spécifiquement féminins».

ALZHEIMER

Les aliments riches en fer préviennent la maladie



Une étude de l'Université de Californie à San Francisco révèle que consommer des aliments riches en fer peut retarder l'apparition de maladies dégénératives, comme la maladie d'Alzheimer.

Les chercheurs ont fait le lien entre la démence et l'anémie après avoir étudié plus de 2 500 adultes âgés entre 70 et 79 ans.

Cette étude a montré que les personnes souffrant d'anémie - dont les niveaux de globules rouges sont plus faibles que la normale - étaient plus susceptibles de développer des maladies telles que la maladie d'Alzheimer. L'anémie peut jouer un rôle dans la démence en réduisant l'approvisionnement en oxygène au cerveau, ce qui peut endommager les neurones, réduire la mémoire et les capacités de réflexion.

La cause la plus fréquente de l'anémie, en plus de la perte de sang, est une carence en fer. Le Dr Kristine Yaffe suggère «qu'un changement de régime alimentaire peut aider à protéger contre la démence».

Dr Eric Karran de l'Association de recherche sur la maladie d'Alzheimer de Grande-Bretagne, a déclaré: «Cette grande étude ajoute aux observations antérieures qu'un lien entre l'anémie et un risque de démence plus élevé existe, mais il est difficile de dire avec certitude que l'anémie est un facteur responsable dans la maladie.»

D'autres recherches sont nécessaires pour établir plus précisément ce lien. Mais la meilleure façon de réduire votre risque de démence est de mener une vie saine. Choisissez une alimentation méditerranéenne riche en fruits et légumes, en poissons gras et même le verre occasionnel de vin rouge, n'oubliez pas de faire de l'exercice régulièrement et de ne pas fumer.

Le virus du sida est de plus en plus résistant

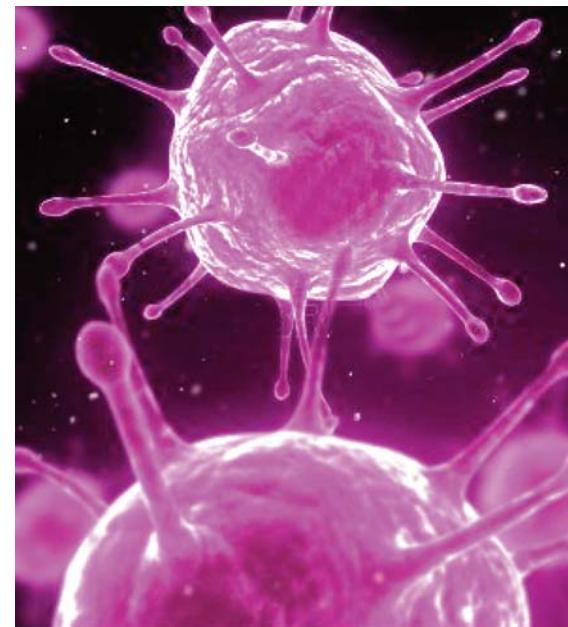
L'évolution du VIH, qui contourne les réponses immunitaires des malades, rend le développement d'un vaccin plus compliqué que prévu. Les chercheurs travaillent sur l'association de deux anticorps pour neutraliser le virus *in vitro*.

Mauvaise nouvelle, l'espoir des chercheurs de développer un vaccin contre le virus du sida s'éloigne. En cause, la résistance du VIH qui semble augmenter et s'adapter progressivement au fil des années à la réponse immunitaire des patients. «Depuis son isolement dans les années 80 jusqu'à ce jour, le virus est devenu de moins en moins sensible aux anticorps neutralisants, compliquant la mise au point d'un vaccin préventif efficace», déplore l'équipe de chercheurs de l'Unité mixte de recherche Inserm qui s'est penchée sur la question.

Les experts ont analysé les virus issus de prélevements de patients infectés entre la fin des années 1980 et 2010. «S'il était connu qu'à l'échelle individuelle, le virus savait s'adapter et contourner les propres moyens de défense de l'individu, nos

travaux confirment que la pression de sélection exercée sur le virus se répercute à l'échelle de la population» explique Martine Braibant, co-auteur de l'étude.

Selon les résultats des recherches, publiés dans la revue *PLoS Pathogens*, il y a tout de même une bonne nouvelle : les scientifiques auraient découvert que l'association de deux puissants anticorps est capable de neutraliser *in vitro* les souches du virus les plus récentes, même à faible dose. «La communauté scientifique envisage de réaliser des essais cliniques chez l'homme à l'aide de certains de ces anticorps», ajoutent les chercheurs. Mais la question du choix des anticorps et de leur meilleure association en vue d'une protection la plus large possible face à la variabilité du virus n'a pas encore été déterminée.



MIGRAINE

Les crises augmentent avec le manque de sommeil



Avoir de bonnes nuits de sommeil est encore plus important pour les personnes qui souffrent de migraine. Si les crises de migraine se multiplient, c'est peut-être parce que vous ne dormez pas assez.

On sait qu'une crise de migraine peut se déclencher pour de multiples raisons : une longue journée devant l'écran d'ordinateur, une après-midi sur la plage en plein soleil sans lunettes protectrices... A cette

longue liste, les chercheurs de l'Université du Mississippi viennent d'ajouter «le manque de sommeil», en publiant une étude sur le lien entre le sommeil et la migraine dans le magazine américain *Headache*.

Pour cette étude, 292 étudiants migrants (parmi lesquels 70% de filles) ont accepté de servir de cobayes. Ils ont tenu scrupuleusement une sorte de journal de bord de leur sommeil (nombre d'heures, difficultés d'endormissement, siestes...) et ils ont répondu à des questionnaires sur leur état de santé (et notamment sur l'éventuelle existence d'une forme d'anxiété ou de dépression) et l'évolution de leurs migraines. Ces données ont ensuite été croisées avec celle d'un groupe d'étudiants n'ayant jamais mal à la tête.

En conclusion, les chercheurs de l'Université du Mississippi se sont aperçus que les étudiants qui souffraient de régulières crises de migraine étaient aussi ceux dont le sommeil était de mauvaise qualité ou dont les nuits étaient trop courtes.

Rien d'étonnant pour ces chercheurs qui savent qu'un sommeil de mauvaise qualité empêche de plonger dans des phases de sommeil profond, qui sont nécessaires pour produire la sérotonine et la dopamine, deux neurotransmetteurs qui envoient des signaux de bien-être au cerveau.

TUNISIE

Ennahdha rejette les accusations de certains médias impliquant certains pays dans les actes de violence

Le mouvement islamique tunisien Ennahdha a rejeté jeudi et dénoncé «avec force» les accusations publiées par certains médias faisant état de l'implication de certains «pays frères et amis» (de la Tunisie) dans les actes de violence et d'assassinat qui ont eu lieu en Tunisie.

Dans un communiqué dont une copie est parvenue à l'APS, le mouvement Ennahdha affirme, citant son leader, Rachid

Ghennouchi, que «ces déclarations tendancieuses et ces accusations gratuites» visent «à nuire aux relations de la Tunisie avec les pays frères et amis».

Le mouvement met l'accent sur «l'importance extrêmement stratégique» des relations de la Tunisie avec les pays voisins, à leur tête l'Algérie, la grande sœur» ainsi que les pays amis, appelant tout le monde «à éviter de jouer avec les intérêts su-

prêmes» de la Tunisie. Huit soldats tunisiens ont été tués lundi dernier au cours d'un accrochage avec un groupe de terroristes lors d'un ratissage au niveau du djebel Chaambi.

Cet acte terroriste a été dénoncé de la manière la plus énergique par l'Algérie qui a réaffirmé de nouveau sa solidarité avec les autorités politiques et sociales de Tunisie dans leur lutte contre le terrorisme.

APS

C R I S E E N E G Y P T E



JOHN KERRY : L'armée a déposé le président Morsi pour rétablir la démocratie

Le secrétaire d'Etat américain John Kerry a estimé jeudi sur une télévision pakistanaise que l'armée égyptienne avait déposé le président Mohamed Morsi début juillet dans le but de rétablir la démocratie.

«L'armée n'a pas pris le pouvoir, d'après ce que nous pouvons en juger, jusqu'à présent. Pour conduire le pays, il y a un gouvernement civil. En fait, elle rétablissait la démocratie», a expliqué le secrétaire d'Etat sur la télévision Geo.

«Des millions et des millions de gens ont demandé à l'armée d'intervenir. Tous avaient peur d'une descente dans le chaos et la violence», a précisé M. Kerry.

M. Kerry est en visite au Pakistan et était interrogé par une télévision privée pakistanaise sur la position ambiguë des Etats-Unis face à la crise politique en Egypte depuis que le président Morsi, élu au printemps 2012, a été renversé par l'armée le 3 juillet. Le journaliste pakistanais a en outre interrogé M. Kerry sur les allégations de violences de militaires égyptiens contre des manifestants.

«Oh, non. Cela n'est pas rétablir la démocratie et nous sommes très, très inquiets (...) Nous avons dit clairement que c'était absolument inacceptable», a réagi le chef de la diplomatie américaine ajoutant: «L'histoire de l'Egypte n'est pas encore terminée. Nous devons voir comment les choses se déroulent dans les prochaines jours».

Mercredi, le département d'Etat avait appelé les autorités égyptiennes à respecter la liberté de rassemblement après qu'elles eurent ordonné à la police de mettre fin aux sit-in des partisans du président déchu Mohamed Morsi.

APS

Dans ce contexte, le président du Mouvement de la société pour la paix (MSP), M. Abderrezak Mokri a souligné que le renversement du président Morsi «est un échec pour la démocratie et la légitimité constitutionnelle» estimant que «si ce renversement a abouti, cela revient à dire que toutes les perspectives politiques dans les pays arabes seront fermées, d'où le danger qui guette l'unité et la sécurité des pays de la région».

Cette situation est à même de nourrir l'extrémisme et de favoriser la violence qui avait jusque-là enregistré un recul depuis le début du processus démocratique dans les pays arabes», a-t-il ajouté.

De son côté, le président du Rassemblement national républicain (RNR), M. Abdelkader Merbah a affirmé que les événements survenus en Egypte «ont porté atteinte à la démocratie» évoquant l'existence de «forces occultes à l'origine de ce coup d'Etat».

Le Mouvement El-Islah a estimé, par voix de son nouveau président Djahid Youssi, que les événements survenus en Egypte «sont un échec pour la légitimité constitutionnelle».

Renversement du président égyptien, coup dur pour la démocratie

Le renversement du président égyptien, Mohamed Morsi «est un coup dur pour la démocratie dans les pays arabes et constitue une menace sur la stabilité des pays de la région», ont souligné jeudi à Alger des dirigeants de partis politiques participant à une conférence sur la crise en Egypte.

Le ministre égyptien des AE estime que Morsi n'est pas une «attraction» à visiter

Le nouveau chef de la diplomatie égyptienne Nabil Fahmy a estimé que Mohamed Morsi n'était pas une «attraction» à visiter, au moment où son homologue allemand Guido Westerwelle s'est vu refuser sa demande de rencontrer l'ex-président égyptien, rapporte jeudi l'agence de presse égyptienne Mena. «Les visites rendues à M. Morsi par le chef de la diplomatie européenne Catherine Ashton et une délégation de l'Union africaine (UA) avaient pour objectif de permettre à ces visiteurs de connaître la version des faits de M. Morsi sur ce qui s'est passé en Egypte», a expliqué mercredi M. Fahmy, cité par Mena. «Mais cela ne signifie pas que M. Morsi est une attraction pour des visiteurs», a-t-il souligné, notant que «toutes les personnes qui ont rendu visite à Morsi ont réitéré leur soutien au plan de sortie de crise de l'Egypte et ont condamné les actes de violence et de terrorisme». Mohamed Morsi a été écarté du pouvoir le 3 juillet par l'armée après des manifestations de grande ampleur

réclamant son départ. Retenu par l'armée depuis sa destitution, le chef d'Etat déchu a été officiellement placé le 26 juillet en détention préventive pour une durée de 15 jours. Mardi, M. Morsi s'est entretenu avec la Haute représentante de l'Union européenne Catherine Ashton, en visite en Egypte. A l'issue des entretiens, Mme Ashton a fait savoir que l'ex-président «allait bien», sans toutefois préciser où s'était déroulée leur rencontre. Suite à la visite de Mme Ashton, une délégation de l'UA dirigée par l'ex-président malien Alpha Oumar Konaré s'est entretenue avec l'ancien dirigeant pendant une heure. Aucun détail de leur discussion n'a été divulgué. Néanmoins, les autorités égyptiennes ont refusé mercredi la demande du ministre allemand des Affaires étrangères Guido Westerwelle de rencontrer l'ex-président égyptien, déclarant que M. Morsi faisait actuellement l'objet d'enquêtes sur des accusations de conspiration lors des troubles de 2011 en Egypte, conclut Mena.

Pour sa part, le président de Fajr Jadid, M. Tahar Ben Baïbache, a imputé l'échec des Frères musulmans en Egypte à «l'immaturité politique et le refus d'impliquer l'opposition au processus politique».

L'enseignant universitaire, Djamel Labidi, a estimé, de son côté, que la crise en Egypte «a fait ressortir des opposants de deux camps différents, résultat d'une pensée idéologique héritée du colonialisme».

Abondant dans ce sens, M. Salah Aouad, enseignant universitaire a qualifié ces événements de «tentative de réhabiliter l'ancien système avec l'aide de certaines forces régionales et internationales». Au terme des travaux, les conférenciers ont convenu de former «une commission de suivi des derniers développements survenus en Egypte» présidée par M. Djamel Labidi et regroupant des représentants du MSP, du RNR, du mouvement El-Islah, du parti Front des jeunes, du parti de la Justice et du manifeste, du mouvement pour le changement et celui d'Ennahda.

Mohamed Badie sera jugé par la justice pour «incitation au meurtre»

Le Guide suprême des Frères musulmans égyptiens, Mohamed Badie, actuellement recherché, et deux autres dirigeants de la confrérie emprisonnés seront jugés par la justice égyptienne pour «incitation au meurtre» de manifestants, ont indiqué mercredi des sources judiciaires.

Ces personnes sont accusées d'avoir incité au meurtre de personnes qui manifestaient devant le quartier général des Frères musulmans au Caire le 30 juin, trois jours avant le renversement par l'armée du président Mohamed Morsi, issu des Frères musulmans, selon les mêmes sources.

LIBYE

Un officier de l'armée tué et un autre blessé

Un officier de l'armée libyenne a été assassiné mercredi soir à Derna et un autre a été blessé à Benghazi, deux villes de l'est du pays, a annoncé jeudi un responsable de sécurité.



En outre, un soldat a été tué à Misrata (environ 220 km à l'est de Tripoli) par des inconscients qui ont ouvert le feu sur lui, a indiqué l'agence de presse libyenne Lana citant un responsable local.

A Derna, des inconscients ont tiré sur le colonel Admen al-Noueisri alors qu'il était à bord de son véhicule en compagnie de ses parents. Il est mort sur le coup, a déclaré à l'AFP le responsable de sécurité.

Et à Benghazi, le colonel Mabrouk al-Obeidi a été grièvement blessé à une jambe après l'explosion d'un engin explosif placé dans son véhicule, a-t-il ajouté cette même source.

ELECTIONS AU ZIMBABWE

Le parti de Mugabe revendique la victoire rejetée par Tsvangirai

Le camp du président zimbabwéen Robert Mugabe a revendiqué jeudi une large victoire aux élections générales organisées mercredi alors que son principal adversaire, le Premier ministre, Morgan Tsvangirai, a rejeté le scrutin, le qualifiant d'«énorme farce». Les opérations de dépouillages des élections se sont achevées dans la journée. «Le décompte est achevé dans les bureaux de vote et leur agrégation a commencé au niveau des cantons et circonscriptions», a affirmé la présidente de la commission nationale électorale (ZEC), Rita Makarau.

Selon un communiqué de la commission, Mme Makarau, «a reçu des comptes-rendus indiquant que le décompte est achevé dans les bureaux de vote et leur agrégation a commencé au niveau des cantons et circonscriptions».

Quant aux résultats officiels du premier tour de la présidentielle, ils ne sont pas attendus avant lundi. Un éventuel deuxième tour devant être organisé le 11 septembre pour départager MM. Mugabe et Tsvangirai si aucun n'obtient 50% des voix dès mercredi.

Le scrutin de mercredi doit mettre fin au fragile partage du pouvoir entre le président Mugabe, qui, à 89 ans, est au pouvoir depuis 33 ans, et son rival M. Tsvangirai.

Le camp du président Mugabe revendique la victoire

Le parti du président zimbabwéen (Zanu-PF) a revendiqué jeudi une large victoire à ces élections générales. «Nous avons gagné dans un fauteuil. Nous avons vaincu le MDC (le parti du Premier ministre Morgan Tsvangirai)», a indiqué un haut responsable de la Zanu-PF.

Ce dernier avait remporté de nombreux sièges aux législatives dans les villes, traditionnellement acquises au camp Tsvangirai.

«Nous avons gagné», et cette victoire «concerne tout, les élections présidentielle, législative et municipale», a-t-il ajouté. Mugabe avait promis que ces élections générales seraient «libres et justes», en dépit des accusations de fraude de son adversaire Tsvangirai, appelant à un vote paisible et promettant que l'élection serait «libre et équitable».

Tsvangirai rejette les élections

Alors que les observateurs africains ont qualifié mercredi soir le scrutin de «libre» selon les premiers éléments en leur possession, le MDC a dénoncé de très nombreuses irrégularités. M. Tsvangirai a qualifié cette élection d'«énorme farce» qui «ne reflète pas la volonté du peuple» à cause des manipulations du camp Mugabe, indiquant que «A notre avis, cette élection est nulle et non avenue».

Auparavant il avait assuré devant quelque 30 000 partisans à Harare, qu'il y avait «aucun doute que la victoire sera la nôtre», appelant à un vote paisible et promettant que l'élection serait «libre et équitable».

Des hommes de la police anti-émeute ont pris position jeudi matin à proximité du siège du MDC. Selon des médias, une vingtaine d'hommes

dans deux véhicules anti-émeute, un véhicule lourd et un autre plus léger y sont déployés. Les observateurs régionaux de la communauté d'Afrique australe (Sadc), dont l'avis sera déterminant pour valider les élections au Zimbabwe, rendront leurs conclusions vendredi. «Demain (vendredi) à midi, la Sadc doit rendre son rapport préliminaire sur les élections harmonisées de 2013 au Zimbabwe», a déclaré Leefa Martin-Penehupifo, porte-parole de la Sadc.

La veille, le chef de la mission d'observateurs de l'Union africaine (UA), le Nigérian Olusegun Obasanjo, avait qualifié le scrutin de «pacifique, ordonné, libre et honnête».

Le parti de Mugabe remporte 26 sièges parlementaires

Le parti du président zimbabwéen Robert Mugabe, Zanu-PF a remporté 26 des 28 sièges parlementaires lors des élections générales du 31 juillet, selon les premiers résultats annoncés jeudi soir par la Commission électorale. La Commission électorale du Zimbabwe a annoncé les résultats des élections concernant 28 sièges parlementaires de trois provinces du pays. L'Union nationale africaine du Zimbabwe-Front patriote (Zanu-PF), dirigée par Mugabe, a remporté 11 sièges dans la province du Mashonaland occidental et l'ensemble des 15 sièges de la province de Masvingo, mais a perdu 2 sièges au Mouvement pour un changement démocratique (MDC-T) du Premier ministre Morgan Tsvangirai dans la ville de Bulawayo, selon la Commission. Le résultat officiel du premier tour de la présidentielle n'était pas attendu avant lundi.

SOUDAN DU SUD

Le président Salva Kiir nomme un nouveau gouvernement



Le président Salva Kiir, qui avait limogé la semaine dernière l'ensemble de son gouvernement, en a formé un nouveau mercredi, mais il lui reste à désigner un vice-président, selon un décret lu à la radio d'Etat.

Le gouverneur de l'Etat instable de Jonglei (est), Kuol Manyang, fait son entrée au gouvernement comme ministre de la Défense, selon le décret.

Parmi les grands absents figurent l'ancien vice-

président Riek Machar, limogé le 23 juillet avec les autres ministres, et Pagan Amum, suspendu de ses fonctions de secrétaire général du parti au pouvoir, le Mouvement populaire de libération du Soudan (Splm).

Le président Kiir avait déjà nommé samedi un nouveau ministre des Affaires étrangères, Barnaba Marial Benjamin, qui occupait le poste de ministre de l'Information dans le précédent gouvernement.

RD CONGO

Ban Ki-moon insiste sur un processus politique crédible pour la fin de la crise

Le Secrétaire général de l'ONU, Ban Ki-moon, a affirmé mercredi que seul un processus politique crédible permettrait de mettre fin à la crise en République démocratique du Congo (RDC) et de s'attaquer aux causes profondes de la violence récurrente qui connaît la région.

Dans son message au Sommet international de haut niveau sur cette région, qui se tient mercredi et jeudi à Nairobi (Kenya), lu par Mary Robinson, son Envoyée spéciale pour la région, M. Ban a déclaré que le Sommet des chefs d'Etat et de gouvernement de la Conférence internationale sur la région des Grands Lacs (Cirgl) représentait une «opportunité importante» de s'appuyer sur la dynamique générée lors de l'adoption d'un accord de paix, surnommé «le cadre de l'espérance». Les onze (11) pays africains, qui ont signé il y a six mois cet Accord-cadre pour la paix, la sécurité et la coopération pour la RDC et la région des Grands Lacs, participent à ce sommet de deux jours, qui se déroule au siège de la représentation des Nations Unies à Nairobi. «J'exhorté à nouveau tous les signataires de l'Accord-cadre à respecter, à titre individuel et collectif, leurs engagements, y compris en ne tolérant et n'en apportant aucune assistance aux groupes armés», a déclaré le chef de l'ONU dans son message. M. Ban a aussi mentionné les nombreux défis qui demeurent, exprimant sa «grave préoccupation» devant les informations persistantes faisant état de meurtres, de recrutements forcés et de détentions illégales de civils, dont des enfants, par le Mouvement du 23 Mars (M23) et d'autres groupes armés.

«Tous les actes qui entraînent ou ciblent les efforts déployés par l'ONU sur le terrain pour protéger les civils et fournir une aide humanitaire urgente ne seront pas tolérés», a-t-il insisté. Depuis la signature de l'Accord-cadre, Mme Robinson a œuvré avec la société civile et un comité technique composé de participants régionaux, de membres de la mission de maintien de la paix des Nations unies dans le pays (Monusco) et de partenaires des Nations Unies pour établir des indicateurs afin d'évaluer les progrès dans l'avancement de ce cadre. L'Envoyée spécial doit présenter ces indicateurs lors de ce Sommet, lesquels devraient être adoptés à la prochaine réunion du mécanisme de contrôle dudit Accord-cadre, en marge du débat général de l'Assemblée générale de l'ONU à New York en septembre. Dans son message, M. Ban a encouragé toutes les parties à conclure dès que possible les pourparlers dits de Kampala entre le gouvernement de la RDC et les rebelles du M23, qui se tiennent sous les auspices du président de la Conférence internationale sur la région des Grands Lacs, le président ougandais Yoweri Museveni. Depuis la mi-mai, cette région a connu des attaques répétées menées par le M23 contre les positions des Forces armées de la République démocratique du Congo (Fardc), dans une tentative apparente de progresser sur Goma et Saké.

Compte tenu du risque élevé que ces attaques font peser sur la population civile de la région de Goma et Saké, la Monusco a indiqué qu'à compter du 31 juillet 2013, un délai de 48 heures sera accordé à toute personne dans la région ne faisant pas partie des forces de sécurité nationales pour rendre son arme dans une base de la Monusco.

Dépassé ter au 31 juillet 2013, lesdites personnes seront considérées comme une menace imminente de violence physique à la population civile et la Monusco prendra toutes les mesures nécessaires, y compris l'usage de la force, pour les désarmer, dans le respect de son mandat.

PALESTINE - ISRAËL
Obama a félicité
Abbas pour avoir
accepté de
reprendre les
négociations
de paix



Le président américain Barack Obama a salué jeudi le "courage" du président palestinien Mahmoud Abbas pour avoir accepté de reprendre les négociations de paix, a annoncé la Maison-Blanche.

Dans deux communiqués, diffusés à l'issue de conversation téléphonique entre MM. Obama et Abbas, la présidence américaine a répété qu'elle soutiendrait les pourparlers de paix directs entre Palestiniens et Israéliens, qui ont repris lundi à Washington après trois ans de gel.

Le président américain a assuré que "les Etats-Unis sont prêts à soutenir les parties pour parvenir à une paix juste et durable sur la base d'une solution à deux Etats", selon la présidence.

La Chine salue la reprise des négociations de paix israélo-palestiniennes

Le porte-parole du ministère chinois des Affaires étrangères Hong Lei a salué mercredi la reprise des négociations de paix directes entre Palestiniens et Israéliens, après près de trois ans de gel, a rapporté jeudi l'agence de presse Chine nouvelle.

Dans un communiqué, Hong Lei a indiqué que la Chine soutenait les efforts des deux parties visant à "surmonter les obstacles et à œuvrer ensemble pour promouvoir des progrès concrets dans les négociations de paix".

«La Chine reste engagée à promouvoir les pourparlers de paix entre les deux parties», a-t-il indiqué, ajoutant que le pays collaborerait avec la communauté internationale pour contribuer à la sécurité et à la stabilité dans la région du Moyen-Orient.

Les négociateurs palestiniens et israéliens ont repris mardi à Washington leurs pourparlers de paix directs, sous l'égide des Etats-Unis. Ces discussions avaient été suspendues fin 2010 en raison de la poursuite de la colonisation dans les territoires occupés.

Lors d'une conférence de presse organisée mardi, le secrétaire d'Etat américain John Kerry a indiqué que les négociateurs étaient parvenus à un accord sur une nouvelle rencontre «d'ici deux semaines», en Israël ou en Palestine.

Les deux parties ont en outre accepté de chercher à sceller un accord de paix final «d'ici neuf mois», selon M. Kerry.

APS

SYRIE:

Le président Bachar al-Assad a affirmé être «sûr de la victoire» de ses troupes dans la guerre qui ensanglante la Syrie depuis plus de deux ans, dans un message adressé jeudi aux militaires pour la fête de l'armée.



Le président Assad affirme être «sûr de la victoire» face aux rebelles

«Si en Syrie nous n'étions pas sûrs de la victoire, nous n'aurions pas eu la capacité de résister et nous n'aurions pas pu poursuivre la bataille après plus de deux ans d'agression», a indiqué le chef de l'Etat dans ce message reproduit par l'agence officielle Sana.

«Ma foi en vous est grande et j'ai confiance en votre capacité à (...) mener à bien la mission nationale qui vous est échue», a-t-il ajouté en s'adressant aux soldats, à l'occasion du 68e anniversaire de la création de l'armée en Syrie. «Vous avez fait preuve d'un rare cou-

rage dans la bataille contre le terrorisme et vous avez impressionné le monde par votre résistance (...) en faisant face à la plus féroce et la plus brutale des guerres dans l'histoire moderne», a encore indiqué le président.

Environ 200 civils kurdes retenus en otage par des groupes armés

Environ 200 civils kurdes ont été retenus en otage par des groupes armés liés au réseau terroriste Al-Qaïda après de violents combats avec des combattants kurdes dans deux villages du nord-est de la Syrie, a indiqué mercredi l'Observatoire syrien des droits de l'homme (OSDH). Les «combattants du

front Al-Nosra et de l'Etat islamique en Irak et au Levant (EIIL) ont pris le contrôle du village de Tall Aren dans la province d'Alep et assiégé un autre village proche, Tall Hassel», a affirmé l'OSDH dans un communiqué.

Les éléments du front Al-Nosra et de l'EIIL «ont pris en otages environ 200 civils

parmi les habitants des deux villages», a ajouté l'ONG.

Les combats ont «éclaté dimanche à l'aube après l'appel d'un des chefs de l'EIIL à aller affronter la brigade kurde» relevant de l'Armée syrienne libre (ASL), la principale composante de la rébellion qui combat les troupes du régime de Bachar

al-Assad, selon le président de l'OSDH, Rami Abdel Rahmane.

De violents combats opposent dans le nord et le nord-est syrien les éléments du front Al-Nosra et de l'EIIL aux combattants kurdes depuis deux semaines, faisant des dizaines de morts des deux côtés.

EMPLOI ÉVENTUEL D'ARMES CHIMIQUES: Les enquêteurs de l'ONU dans les prochains jours en Syrie

L'ONU a dit espérer jeudi que ses experts chargés d'enquêter sur les allégations d'utilisations d'armes chimiques en Syrie arriveraient dans le pays dans les prochaines jours.

«L'équipe va se rendre en Syrie aussi vite que possible et se prépare à partir dans les prochains jours», a déclaré le porte-parole des Nations unies, Martin Nesirky.

L'ONU avait annoncé mercredi que le gouvernement du président syrien Bachar al-Assad avait accepté de lais-

ser les experts onusiens enquêter sur trois sites où l'utilisation d'armes chimiques a été rapportée, dans le conflit qui dure depuis 28 mois.

Les enquêteurs se sont déjà tous réunis à La Haye, aux Pays-Bas, a expliqué M. Nesirky. «Ils seront prêts à partir une fois que les derniers détails logistiques et juridiques de leur mission auront été réglés».

Le porte-parole a ajouté que le chef de la mission, le Suédois Ake Sellstrom, sera accompagné de dix experts

de l'Organisation pour l'interdiction des armes chimiques (OICAC) et de l'Organisation mondiale de la santé (OMS).

Mercredi, l'ONU avait annoncé que ses enquêteurs se rendraient à Khan al-Assal, près de la ville d'Alep, où Damas affirme que les rebelles ont fait usage d'armes chimiques le 19 mars, tuant au moins 26 personnes dont 16 soldats syriens. Selon l'opposition, c'est le gouvernement de Bachar al-Assad qui a mis en scène cette attaque.

VIOLENCES EN IRAK:

19 morts et 47 blessés

Un total de 19 personnes ont été tuées et 47 autres blessées dans des violences mercredi à travers l'Irak, indique jeudi un nouveau bilan fourni par les autorités du pays.

Un précédent bilan faisait état de sept morts et 14 blessés. A Mossoul, une ville située à 400 km au nord de Bagdad, «cinq soldats ont été tués et quatre autres

blessés lorsque des hommes armés ont attaqué leur autobus», a déclaré un membre de la police locale, ajoutant qu'à l'ouest de cette ville, un individu a conduit son camion piégé à l'entrée d'une base militaire et l'a fait exploser.

Près de la capitale irakienne, un individu portant un gilet explosif s'est fait exploser près d'un véhicule mil-



litaire dans la région d'Abu Ghraib, tuant un soldat et en blessant trois autres, a révélé un officier de police cité par l'agence de presse Chine nouvelle.

Un civil a été également tué et un autre blessé lorsqu'un homme armé non identifié a ouvert le feu sur eux dans la zone d'AI-Amil dans la partie sud-ouest de Bagdad.

En outre, 12 personnes ont été tuées et 30 autres blessées dans diverses attaques au centre et au nord du pays.

Plus de 1.000 personnes ont été tuées dans les violences depuis début juillet à travers l'Irak, et plus de 3.000 depuis le début de l'année, selon un bilan fourni par des sources sécuritaires irakiennes.

LIBAN: 2 roquettes à l'est de Beyrouth, pas de victime



Deux roquettes tirées depuis un lieu inconnu sont tombées tôt vendredi sur la région de Baabda, est de Beyrouth, sans faire de victimes, a annoncé une source sécuritaire et l'agence de presse ANI. "Deux roquettes sont tombées à Baabda sans faire de victime", a expliqué cette source, sans donner plus de détails.

L'agence ANI a rapporté quant à elle que la deuxième roquette est tombée près d'une école de l'armée libanaise. Cet incident est le troisième en deux mois.



L'Unesco lance un appel à projets pour identifier et soutenir 15 projets (3 par région) qui recevront le label "8^e Forum des jeunes de l'Unesco" et seront mis en œuvre par, pour et avec des jeunes femmes et hommes du monde entier entre le 8e et le 9e Forum des jeunes de l'Unesco entre octobre 2013-octobre 2015, a-t-on appris jeudi soir auprès de l'organisation de l'ONU.

UNESCO : Appel à projets pilotés par des jeunes en prévision du 8^e Forum des jeunes en octobre prochain à Paris

La sélection et l'adoption de ces 15 projets, qui devront être en cohérence avec la Stratégie de l'Unesco pour la jeunesse 2014-2016, sera l'un des principaux résultats du 8^e Forum des Jeunes de l'Unesco qui se tiendra au Siège de l'Organisation, à Paris (France), du 29 au 31 octobre 2013, sous le thème "Jeunesse et inclusion sociale : Engagement civique, dialogue et développement des compétences".

Ainsi, pour la première fois de son histoire, le Forum des Jeunes de l'Unesco, créé en 1999, ne délivrera pas seulement des recommandations stratégiques, mais sélectionnera, soutiendra et planifiera des actions innovantes et concrètes, a-t-on précisé.

Ces actions qui pourront aider à réaliser des changements positifs pour, par, et avec des jeunes dans différents domaines tels que l'inclusion sociale, l'engagement civique et la participation, l'entrepreneuriat social et l'innovation, la prévention de la violence et des conflits, le dialogue interculturel, la démocratie et le développement des compétences.

Dans cet objectif, l'appel à projets lancé par l'Unesco est ouvert aux jeunes, femmes et hommes, membres d'une organisation de jeunesse ou travaillant sur la jeunesse, ainsi qu'aux jeunes dirigeants ou entrepreneurs d'une ONG déjà établie.

Ces jeunes sont invités à soumettre des propositions de projets susceptibles d'être mis en œuvre dans leur communauté, pays ou région, en remplissant un formulaire en ligne avant le 12 août 2013.

Journée internationale de la Jeunesse, minuit, heure de Paris.

Après réception de ces propositions, un jury international indépendant pré-sélectionnera 45 projets (9 par région) avant la fin septembre 2013 et les porteurs des projets pré-sélectionnés seront invités à soumettre une vidéo de 1 minute décrivant leur projet de sorte que ces 45 petits films puissent être visionnés

en ligne au plus tard à la mi-octobre 2013. Durant le 8^e Forum des Jeunes de l'Unesco, les jeunes participants examineront et discuteront ces 45 projets afin d'en retenir 15 (3 pour chacune des 5 régions du monde telles que reconnues par l'Unesco).

Le 31 octobre 2013, les 15 projets labellisés "8^e Forum des Jeunes de l'Unesco" seront proclamés et présentés à la 37^e session de la Conférence générale de l'Unesco, en novembre 2013. Permettant aux jeunes de soumettre des recommandations aux représentants des 195 Etats membres de l'organisation siégeant au plus haut niveau de décision, le Forum des Jeunes de l'Unesco rassemble, tous les 2 ans, à la veille de la

Conférence générale de l'organisation, quelque 400 jeunes participants du monde entier pour échanger leurs points de vue, partager leurs expériences, réfléchir ensemble et, par-dessus tout, à identifier leurs préoccupations et problèmes communs.

Sarah Raskin, gouverneur de la FED, nommée secrétaire adjointe du Trésor

Sarah Bloom Raskin, gouverneur de la Banque centrale américaine, a été nommée secrétaire adjointe au Trésor, indique un communiqué de la Maison blanche mercredi. Mme Raskin, 52 ans, fait partie des dirigeants de la Réserve Fédérale (Fed) depuis 2010. Elle remplacera au Trésor Neil Wolin, 51 ans, dont le départ était prévu.

«En tant que gouverneur de la Réserve fédérale (...) Sarah a une profonde compréhension des questions de régulation financière et bancaire ainsi qu'une connaissance sûre du fonctionnement des grandes organisations», a affirmé Jack Lew, secrétaire au Trésor dans un communiqué. Avant d'entrer à la Fed, Mme Raskin, avocate de formation, était commissaire de l'autorité de régulation financière de l'état du Maryland (est) entre 2007 et 2010, a précisé la Maison Blanche.

Auparavant, elle a été conseillère sur les questions du secteur bancaire auprès de la Commission bancaire du Sénat de 1993 à 1998. Son mandat de gouverneur à la Fed court jusqu'en janvier 2016.

PAKISTAN-AFGHANISTAN-USA John Kerry «confiant» dans la signature d'un accord sécuritaire entre Kaboul et Washington



Le secrétaire d'Etat américain John Kerry s'est dit confiant jeudi quant à l'issue des négociations avec Kaboul sur un traité bilatéral de sécurité censé définir les modalités de la présence américaine après 2014.

«Nous faisons des progrès, nous nous y efforçons. A titre personnel, je suis confiant dans le fait que nous trouverons un accord», a déclaré M. Kerry à la presse à l'issue d'en-

tretiens avec des hauts responsables pakistanais à Islamabad.

«Je m'attends à ce que cet accord soit trouvé dans des délais appropriés», a-t-il ajouté.

Cet accord de sécurité doit définir les modalités de la présence américaine en Afghanistan au terme de la mission de combat de l'OTAN, fin 2014.

M. Karzai avait suspendu les discussions sur ce traité le 19 juin, en signe

de protestations contre l'ouverture la veille d'un bureau politique des talibans à Doha, au Qatar, qui a depuis été «provisoirement» fermé.

«Le président (Barack Obama) a dit clairement qu'il annoncerait au moment opportun le maintien d'une présence américaine et les négociations sur un accord de sécurité bilatérale sont en cours», a encore souligné M. Kerry.

USA - IRAN La Chambre des représentants américaine approuve de nouvelles sanctions contre l'Iran

La Chambre des représentants américaine a approuvé mercredi de nouvelles sanctions contre l'Iran visant à empêcher la République islamique de développer l'arme nucléaire, envoyant ainsi un signal clair quelques jours avant l'investiture du nouveau président.

La mesure, adoptée à une écrasante majorité de 400 voix contre 20, prévoit de fixer des limites très strictes sur l'industrie du pétrole iranien, déjà l'objet de lourdes sanctions, ainsi que sur d'autres pans de l'économie du pays comme les secteurs minier et automobile.

Ce texte doit encore être approuvé par le Sénat, à majorité démocrate, et signé par le président Barack Obama avant d'entrer en vigueur.

Certains critiques du texte ont noté que le vote de la Chambre était inopportun car il intervenait trois jours avant que Hassan Rohani — qui avait dirigé de 2003 à 2005 les négociations nucléaires entre l'Iran et les grandes puissances sous la présidence du réformateur Mohammad Khatami -- ne prenne ses fonctions à la tête du pays. M. Rohani a été élu le 14 juin avec 50,7% des voix et doit succéder le 3 août à Mahmoud Ahmadinejad. (APS)

USA-YÉMEN Obama s'est entretenu avec son homologue yéménite

Le président des Etats-Unis Barack Obama s'est entretenu jeudi à la Maison-Blanche avec son homologue yéménite Abd Rabbo Mansour Hadi.

«Je remercie le président Hadi et son gouvernement pour la coopération solide dont ils ont fait preuve en matière d'antiterrorisme», a affirmé M. Obama face aux journalistes dans le Bureau ovale.

Grâce à l'armée yéménite, «nous avons vu Al-Qaïda dans la Péninsule arabique (Aqpa) battre en retraite des territoires qu'il contrôlait», a ajouté M. Obama.

Par ailleurs, Washington et Sanaa ont diffusé un communiqué commun en fin d'après-midi dans lequel M. Obama a «réitéré son engagement à fermer» Guantanamo.

Sur les 86 détenus de Guantanamo qui ont reçu le feu vert des autorités militaires américaines pour un transfèrement, 56 sont yéménites. La prison, que M. Obama promet de fermer depuis son arrivée au pouvoir en 2009, abrite actuellement 166 détenus.

APS

Programme du Samedi 3 août 2013



08h00 : Journal télévisé (1^{re} édition)
 08h15 : sabah el khir
 10h00 : awalouhoy rahma
 10h30 : el thaour el khariq
 11h00 : ben 10
 11h30 : hamzat wasl
 12h15 : dar da mizian
 12h30 : wahet el imen
 13h00 : Journal télévisé (2^{eme} édition)
 13h30 : zamen el barouthe
 14h30 : el dourousse le mouhamadie
 15h00 : si walou
 15h20 : wild card
 16h10 : oulede houma
 16h30 : moutaaat el maida
 17h00 : Journal télévisé (édition Amazigh)
 17h30 : khatatoun fi rihab el nour
 18h00 : hikayat nissa
 18h20 : dar el djiran
 19h00 : Journal télévisé (édition 20h00)
 19h40 : hikayetek hikaya
 19h50 : hadith dini
 20h15 : lahadhat mousika
 20h25 : balec wassae
 20h50 : djarti
 21h05 : dikra wadihka
 21h15 : asserat el madhi
 22h10 : nouba li nouba
 23h45 : zounoud sit
 00h15 : tadje el qoraan
 01h30 : Journal télévisé (Dernière Edition)
 02h00 : khaibar
 02h50 : banat el djazair
 03h15 : dar da mizian



06h30 MagazineTFou
 08h10 MagazineTéléshopping samedi
 09h35 MagazineTélévitrine
 10h10 SériePetits secrets entre voisins
 10h35 SériePetits secrets entre voisins
 11h05 DivertissementSecret Story
 11h55 Météo des plages
 11h58 MagazinePetits plats en équilibre été
 12h00 JeuLes deux coups de midi
 12h45 Météo
 12h48 MagazineTrafic info
 12h50 MagazineL'affiche du jour
 13h00 Journal
 13h20 MagazineReportages
 13h15 SérieGhost Whisperer
 16h05 SérieGhost Whisperer
 16h55 SérieGhost Whisperer
 17h55 DivertissementSecret Story
 18h45 Magazine50mn Inside
 19h50 MagazinePetits plats en équilibre été
 19h55 Météo
 20h00 Journal
 20h30 MagazineDu côté de chez vous
 20h40 Météo
 20h45 SérieNos chers voisins
 20h50 SérieLes experts : Manhattan
 21h35 SérieLes experts : Manhattan
 22h25 SérieLes experts : Manhattan
 23h15 SérieLes experts : Manhattan



07h00 MagazineTélématin
 09h35 MagazineCôté Match
 10h00 SérieUS Marshals, protection de témoins
 10h48 SérieLa minute du Chat
 10h50 JeuMotus
 11h25 JeuLes Z'amours
 11h55 JeuTout le monde veut prendre sa place
 12h40 MagazinePoint route
 12h55 Météo 2
 13h00 Journal
 13h24 Météo 2
 13h25 Météo des plages
 13h30 MagazineSecrets d'histoire
 15h20 TelefilmTata Bakhta
 17h05 SérieThe Closer : L.A. enquêtes prioritaires
 17h50 NatationChampionnats du monde 2013
 20h00 Journal
 20h40 JeuTirage du Loto
 20h43 MagazineEmission de solutions
 20h44 Météo 2
 20h45 DivertissementFort Boyard
 22h25 MagazineOn n'est pas couché



07h55 SérieNinjago
 08h20 Dessin animéWendy
 08h43 Dessin animéWendy
 09h10 SérieScooby-Doo, Mystères Associés
 09h55 Dessin animéGarfield & Cie
 10h10 Dessin animéGarfield & Cie
 10h25 Dessin animéTortues Ninja
 11h20 MagazineC'est pas sorcier
 11h30 MagazineLa voix est libre
 11h50 MagazineConsomag
 11h55 Météo
 12h0012/13 : Journal régional
 12h25/12/13 : Journal national
 12h50 Magazine30 millions d'amis
 12h55 DivertissementLes grands du rire en croisière
 15h00 En course sur France 3
 15h20 JeuKeno
 15h35 DocumentaireQui êtes-vous Michel Sardou ?
 17h25 MagazineExpression directe
 17h35 JeuSlam
 18h10 JeuQuestions pour un champion
 18h40 Météo des plages
 18h45 Météo
 19h0019/20 : Journal régional
 19h3019/20 : Journal national
 19h55 NatationChampionnats du monde 2013
 19h55 NatationChampionnats du monde 2013
 20h00 MagazineTout le sport
 20h15 SérieZorro
 20h45 TelefilmBien dégagé derrière les oreilles
 22h15 SérieEquipe médicale d'urgence
 23h05 SérieEquipe médicale d'urgence
 23h55 Météo



07h45 SérieL'île des défis extrêmes
 08h05 Dessin animéOggy et les cafards
 08h15 Dessin animéOggy et les cafards
 08h20 Dessin animéOggy et les cafards
 08h35 TelefilmHatfields & McCoy
 10h10 DocumentaireVisite privée : Roy Lichtenstein
 10h50 FilmParis-Manhattan
 12h05 MagazineAlbum de la semaine
 12h35 DivertissementShitcom
 12h40 La météo
 12h45 Le JT
 12h55 DivertissementZapping
 13h10 MagazineLe supplément
 13h45 MagazineL'été papillon
 14h25 DivertissementL'intégrale du zapping
 14h55 MagazineLe journal des jeux vidéo
 15h10 MagazineSamedi sport
 15h15 DocumentaireJonah : le souffle de la colère
 16h55 RugbyWaikato Chiefs (N-Z) / ACT Brumbies (Aus)
 18h35 MagazineIntérieur sport
 19h00 Le JT
 19h15 MagazineSalut les Terriens ! Summer 2013
 20h30 MagazinePlateau sport
 20h45 FootballSampdoria Gênes (Ita) / Marseille (Fra) Direct
 22h40 FilmDevil Inside



07h45 Dessin animéFranky Snow
 08h00 MagazineM6 boutique
 10h30 MagazineCinésix
 10h45 MagazineZone interdite
 12h40 Météo
 12h45 Le 12.45
 13h05 SérieScènes de ménages
 13h35 Nouveau look pour une nouvelle vie
 14h50 Nouveau look pour une nouvelle vie
 17h35 MagazineNorbert et Jean : le défi
 18h40 MagazineUn trésor dans votre maison
 19h40 Météo
 19h45 Le 19.45
 20h05 SérieScènes de ménages
 20h50 SérieFBI : duo très spécialInédit
 21h40 SérieFBI : duo très spécial
 22h30 SérieFBI : duo très spécial
 23h20 SérieFBI : duo très spécial

La sélection



20h50

Les experts : Manhattan



Résumé

Danny et ses collègues sont sortis se détendre autour d'un verre. Mais leur soirée tourne au cauchemar : tous sont, en effet, pris dans une fusillade qui éclate devant le bar Lauren Cooper, récemment enrôlée dans l'équipe, sort son arme et tire. Elle prétend qu'elle a agi en état de légitime défense mais, malheureusement, on ne retrouve pas d'arme près du cadavre de l'homme qu'elle a abattu. Danny vit très mal la situation et s'interroge sur ses capacités à contrôler ses troupes. Pourquoi a-t-il bu ce soir-là ? Comment gère-t-il sa relation avec Lauren ? Tout s'emballe lorsqu'il est démontré que Lauren a menti sur les circonstances de la fusillade... être deux corps que les employés vont découvrir le lendemain matin...



20h45

Fort Boyard



Résumé

Le père Fouras va devoir redoubler d'efforts pour demeurer aussi imperturbable qu'à son habitude. En effet, sa grande sagesse pourrait bien être troublée par l'équipe qui s'apprête à débarquer sur le fort légendaire. Car plusieurs ambassadrices de charme vont tenter l'aventure : Marine Lorphelin, qui fut Miss France 2013, et Laetitia Bléger, Miss France 2004, seront entourées de dauphines aussi charmantes les unes que les autres. A leurs côtés, Jean-Michel Maire, journaliste et chroniqueur, et l'humoriste Jérémie Ferrari. L'équipe est d'autant plus motivée qu'elle se mobilise pour soutenir l'association «Mécénat chirurgie cardiaque», qui aide les enfants défavorisés atteints de malformations.



20h45

Bien dégagé derrière les oreilles



Résumé

Arrivés à la cinquantaine, Suzy et Henri, mariés depuis 27 ans, ne se supportent plus. Leurs enfants ont fait leur vie et plus rien ne les retient ensemble. Une fois la procédure de divorce entamée, bien des questions se posent : qui va garder la maison, le mobilier, le salon de coiffure qu'ils possèdent en copropriété depuis vingt ans ? Mais en attendant que la justice tranche leur dossier, ils doivent continuer à vivre dans la même maison et travailler dans le même salon. Suzy et Henri se disputent l'usufruit du local et se déclarent une guerre ouverte. Parents et clients ne tardent pas à se mêler de l'affaire et prennent parti, rendant la situation encore plus explosive...



20h55

Sampdoria Gênes (Ita) / Marseille (Fra)



Résumé

Patty, qui cherche à démontrer que Naomi n'est pas la taupe à l'origine de la fuite de Princefield, choisit de divulguer l'affaire dans la presse, pour lutter contre Ellen. La situation provoque la colère d'Ellen. En parallèle, Patty découvre par son vieil ami Roger qu'elle a des chances d'être nommée pour siéger à la Cour suprême. Ellen s'arrange avec sa mère pour qu'elle garde ses distances avec son père et lui fait promettre de ne pas retourner vivre avec ce dernier. La jeune femme se méfie de celui-ci. Quant à McLaren, il essaie de récolter des informations auprès du hacker Samouraï Seven. Mais l'homme lui demande une somme importante d'argent en échange...



20h50

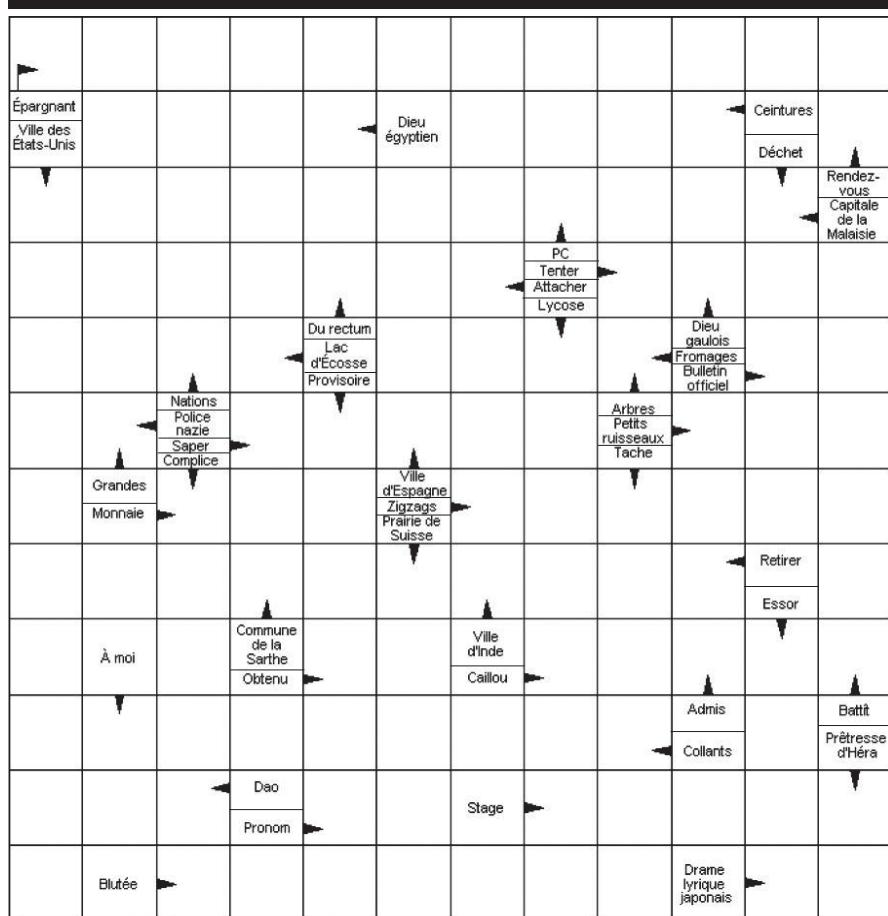
FBI : duo très spécial



Résumé

Neal a pris la fuite. A New York, même Peter ne sait pas où il est caché. Après six semaines de recherches infructueuses menées par le FBI, le Bureau des affaires internationales met l'agent Kyle Collins sur l'affaire. Collins annonce à son concurrent que la tête du fugitif a été mise à prix : l'homme qui le retrouvera empochera pas moins de 500 000 dollars. Il ne précise pas si Neal doit être ramené mort ou vif. Peter réussit à localiser Neal au Cap-Vert, mais Collins le suit de près. Une course contre la montre commence alors entre les deux hommes, à celui qui trouvera le fugitif en premier. Neal, lui, demande de l'aide au notable le plus riche de l'île...

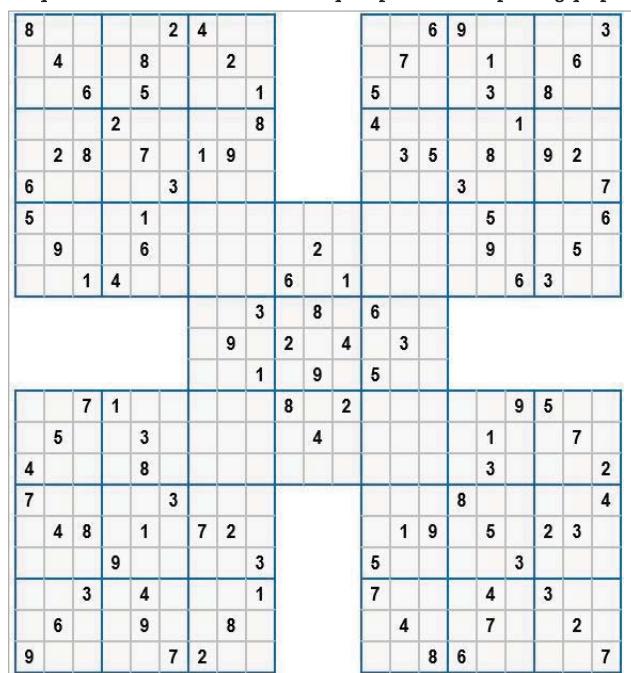
Mots fléchés n°340



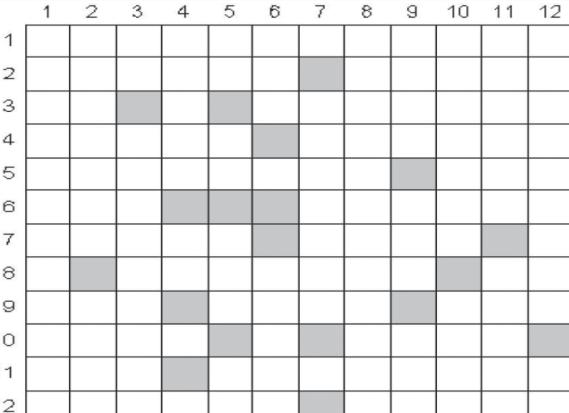
Samouraï-sudoku n°340

Les problèmes de sudoku samouraï se composent de cinq grilles de sudoku entrelacées. Les règles standards du sudoku s'appliquent à chacune de ces cinq grilles. Placez les chiffres de 1 à 9 dans les cases vides de chaque grille. Chaque ligne, chaque colonne, et chaque région 3x3 doit contenir une fois les chiffres de 1 à 9.

Chaque sudoku samouraï a une solution unique et peut être résolu par la logique pure.



Mots croisés n°340



Horizontalement:

1. Immunisé contre un poison
2. Filet de pêche Carré - Médecin américain d'origine russe
3. Largeur d'une étoffe - Tordis
4. Botaniste néerlandais - Relatif aux infractions qui peuvent frapper leurs auteurs
5. Physicien suisse puis américain, d'origine allemande - Sigle de l'angl. Hum an Immuno-Deficiency Virus
6. Poisson d'eau douce - Hangar
7. Qui se meut avec agilité - Fils de Sem
8. Combat, rixe à coups de poing - Titane
9. Prière catholique à la Vierge - Céder à une incitation (p.p.) - Monogramme grec de Jésus
10. Arctique - Famille princière d'Italie
11. Solution - Ecrivain français
12. Coupée - Haler

Verticalement:

1. Animosité
2. Plante - Unité de force électromotrice
3. Thallium - Inattendue
4. Ecrivain américain - Pron. pers.
5. Île française de l'Atlantique - Stokes - Le moi - Béryllium
6. Colère - Langue non indo-européenne parlée dans l'Antiquité
7. Torsade
8. Porterait un coup avec violence
9. Grosse mouche - Qui n'a pas d'éc lat - Service du travail obligatoire
10. Fondateur de la dynastie des Aghlabides - Aussi, de même
11. Insecte abondant près des eaux-Sujet
12. Caches qqch - Infinitif

La recette du jour

Chorba batata (soupe de pomme de terre)

Ingédient :

- 4 pommes de terre
- 1 oignon
- 2 feuilles de laurier
- 3 CAS d'huile
- Sel
- Poivre
- 3 CAS crème fraîche
- Persil (pour décorer)
- 4 verres d'eau

Préparation :

Épluchez et coupez grossièrement vos pommes de terre et l'oignon.

Ensuite, faites les revenir dans une cocotte avec l'huile, le sel et le poivre durant 5 minutes à feu doux.

Rajoutez l'eau et les feuilles de laurier.

Après 30 minutes de cuisson, enlevez les feuilles de laurier et mixez les légumes, vers la fin ajoutez la crème fraîche.

Décorez avec le persil au moment de servir.



Le dessert du jour

Tarte à la crème et au chocolat



Ingédients pâte sablée à la vanille :

Pâte sablée

- 125g de sucre en poudre
- 1 verre à thé de beurre fondu
- 1 oeuf
- 1 sachet de levure pâtissière
- 1 sachet de sucre vanillé
- La farine selon le mélange

Crème pâtissière

- 1/2 litre de lait
- 3 jaunes d'oeufs
- 3 cuillères à soupe de sucre en poudre
- 3 cuillères à soupe de maïzena

Garniture

- 80g de chocolat noir
- Un peu de beurre

Préparation de la recette :

Préparation

- Mettre dans une casserole le lait, les jaunes d'oeufs, le sucre et la maïzena et fouetter énergiquement afin d'éviter toute formation de grumeaux, faire cuire sur feu doux sans cesser de

fouetter jusqu'à ce que la crème épaississe puis retirer du feu et laisser refroidir.

- Travailler dans un saladier le sucre, la vanille et l'oeuf jusqu'à ce que le mélange blanchisse, ajouter le beurre fondu, la levure, bien mélanger, ajouter la farine tamisée et travailler avec les doigts jusqu'à l'obtention d'une pâte sablée, envelopper-la d'un film alimentaire, la laisser reposer pendant 1 heure au réfrigérateur.

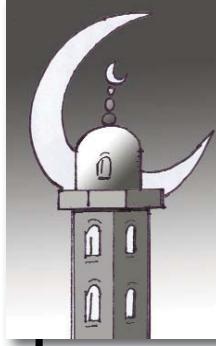
- Étaler la pâte sur un plan de travail fariné et former un moule à tarte avec la pâte, couvrir d'aluminium et répartir sur le fond les haricots secs.

- Faire cuire la pâte à blanc dans un four préchauffé à 180°C jusqu'à ce qu'elle soit dorée, démouler la tarte sur une grille.

- Dans un bain-marie, faire fondre le chocolat et le beurre en remuant avec une spatule.

- Verser la crème refroidi sur le fond de tarte cuite et décorer le milieu avec le chocolat fondu et dessiner des traces en passant une fourchette doucement à travers le chocolat.

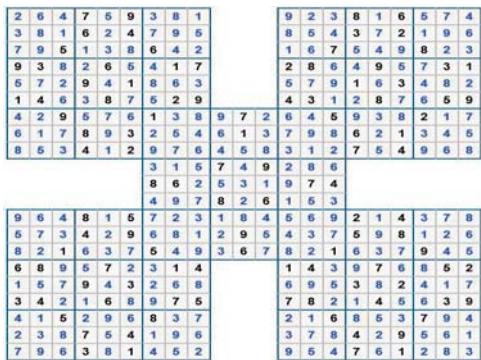
- Servir frais.



VILLES

	Fadjr	Dohr	Asr	Maghreb	Icha
Alger	04 h 16	12 h 54	16 h 42	19 h 55	21 h 26
Oran	04 h 32	13 h 08	16 h 55	20 h 07	21 h 36
Béjaïa	04 h 08	12 h 46	16 h 34	19 h 47	21 h 18
Annaba	03 h 57	12 h 36	16 h 24	19 h 37	21 h 02
Tizi-Ouzou	04 h 13	12 h 50	16 h 38	19 h 51	21 h 22
Tamanrasset	04 h 59	12 h 45	16 h 01	19 h 16	21 h 28

Solution Samurai-sudoku N°339



Solution Mots Croisés N°339

HENRICHENONT
ABOULIE■AREU
BESTIALES■AM
IN■O■■INSANE
LIESSE■VENTS
IENISSEI■SIC
TR■D■THERÈSE
ASPET■OUI■EN
T■I■IONS■ARC
INSPECTEUR■E
OISON■E■RMI■
N■EUSKERIENS

Solution Mots Fléchés N°339

PARAPHIMOSIS■ARAIR
E■ATACA■TEPLICE
E■IRTUILEAUXJ
■CI■DY■TRAMAILNU
■VEINARDESETHI
■PTOSIS■OLE■CAIEU
■O■NE■BARD■SITE
■A■TRIMER
■SIRGENERE
■PESEREXPLETIF
■USE

La FAB honore les médaillés des JM-2013, aujourd'hui à Chéraga



Les boxeurs algériens médaillés lors des 17^{es} Jeux méditerranéens disputés à Mersin (Turquie) du 20 au 30 juin, seront honorés par la fédération algérienne de boxe (FAB) samedi soir (22h00) à Chéraga (Algér), a-t-on appris jeudi auprès de l'instance fédérale. Les athlètes médaillés aux jeux de Mersin ainsi que les membres du staff technique national, auront droit à des récompenses financières de la part de

l'instance fédérale. La boxe algérienne a frappé très fort lors des jeux méditerranéens de Mersin en décrochant six médailles dont cinq en vermeil, une performance historique jamais réalisée dans l'histoire de la boxe algérienne aux JM. Il s'agit de Mohamed Flissi (49 kg), Réda Benbaaziz (56 kg), Abdellakder Chadi (64 kg), Lyès Abbadi (69 kg) Abdelfahid Benchabla (81 kg) et Mohamed Amine Ouadahi (60 kg).

MONDIAL-2013 FÉMININ DES U18 DE VOLLEY-BALL (TOURNOI DE CLASSEMENT) L'Algérie battue par le Mexique

La sélection algérienne de volley-ball des moins de 18 ans (U18) a été battue par son homologue mexicaine par 3 sets à 0 (25-6, 25-18, 25-19), vendredi à Nakhon Ratchasima (nord-est de la Thaïlande) dans le cadre du tournoi de classement (17^e-20^e places) du Mondial-2013 féminin de la catégorie.

Les joueuses de l'entraîneur Kamel Rabia, qui se sont inclinées en 1 heure 14 minutes de jeu, enregistrent leur 6^e défaite de suite, après celles essayées en phase de poules sur le même score de 3-0 contre la Slovénie, le Brésil, la République dominicaine et les Etats-Unis, ainsi que face à l'Argentine lors de la première rencontre du tournoi de classement.

Ces matches de classement concernent les équipes ayant terminé à la 5^e et dernière place des quatre groupes du premier tour de ce championnat du monde des cadettes. Dans l'autre rencontre de ce mini-tournoi à quatre qui se déroule sous forme de championnat en aller simple, l'Argentine s'est imposée devant la Tunisie par 3 à 0 (25-14, 25-18, 25-5) en 59 minutes seulement de jeu. La sélection algérienne affrontera les Tunisiennes samedi, toujours dans la ville de Nakhon Ratchasima pour leur dernière sortie dans cette épreuve.

H A N D B A L L

19^{ÈME} CHAMPIONNAT D'AFRIQUE JUNIORS FILLES L'Algérie débutera face à la RD Congo

La sélection algérienne juniors filles de handball entamera la 19^e édition du championnat d'Afrique des nations juniors, prévue du 31 août au 9 septembre prochain à Oyo (Congo), face à son homologue congolaise le 1^{er} septembre, selon le calendrier de la compétition publié par la Confédération africaine

de handball (Cahb).

L'équipe algérienne, qui évoluera dans le groupe (A) avec l'Angola, la RD Congo et le Rwanda, jouera lors de la deuxième journée, prévue le 2 septembre, contre le sept rwandais avant de boucler la phase de poules contre l'Angola le 3 septembre.

Les quarts de finales se dérouleront le 5 sep-

tembre prochain et les demi-finales le lendemain. Le match de classement pour la troisième place et la finale auront lieu respectivement les 7 et 8 septembre.

Composition des deux groupes:

Groupe A: Angola, Algérie, RD Congo, Rwanda
Groupe B: Congo, Tunisie, Guinée, Mali.

8^{ÈME} CHAMPIONNAT D'AFRIQUE (CADETTES) L'EN ouvre le bal face à la Tunisie

L'équipe nationale d'Algérie cadettes filles de handball jouera contre la Tunisie le 23 août prochain pour le compte de la première journée de la 8^e édition du championnat d'Afrique des nations de la catégorie, prévue du 22 au 31 août à Oyo (Congo), selon le calendrier de la compétition publié par la Confédération africaine (Cahb).

Les handballeuses algériennes, qui ont hérité du groupe (A) affronteront l'Angola (24 août) et le Gabon le lendemain (25 août) pour le compte respectivement des deuxième et troisième

journées de la phase de poules.

Les quarts de finale de la 8^e édition du championnat d'Afrique cadets filles sont programmés le 27 août et les demi-finales le lendemain. Le match de classement pour la troisième place aura lieu le 29 août tandis que la finale se jouera le 30 août.

Composition des deux groupes:

Groupe A: Angola, Tunisie, Algérie, Gabon
Groupe B: RD Congo, Congo, Guinée, Sénégal.

Publicité

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE
OFFICE NATIONAL DES ŒUVRES UNIVERSITAIRES
DIRECTION DES ŒUVRES UNIVERSITAIRES DE CHLEF
ADRESSE: OULED FARES CHLEF
NIF: 000402019026946

APPEL D'OFFRES N°05 DOU CHLEF/2013

Portant l'approvisionnement des résidences universitaires relevant de la Direction des Œuvres Universitaires de Chlef, en denrées alimentaires, durant l'année 2013.

La direction des œuvres universitaires Chlef invite, par le présent appel d'offres, les soumissionnaires intéressés à présenter leurs offres sous pli fermé, pour l'approvisionnement des résidences universitaires de Chlef en denrées alimentaires au titre de l'exercice 2013. La prestation est répartie en sites séparés: Lot 01: pain amélioré 250g.

Les soumissionnaires ayant la qualité requise doivent soumissionner pour l'ensemble des sept (07) restaurants. Les sites d'approvisionnement sont fixés comme suit :

SITE N°01	SITE N°02	SITE N°03
• Résidence universitaire 1 ^{er} -Novembre 1954	• Résidence universitaire Chahid Henni Salah Ouled Fares (01)	• Résidence universitaire Ouled Fares (04)
• Résidence universitaire 19-Mai-1956	• Résidence universitaire Ouled Fares (03)	• Restaurant central Ouled Fares
• Restaurant central Taleb Abderrahmane		

- Les soumissionnaires peuvent soumissionner pour un ou plusieurs sites, selon les moyens dont ils disposent, ils sont tenus de soumissionner pour l'ensemble des produits qui composent le lot. Tout produit manquant dans le cadre d'un lot donné entraînera le rejet de la soumission y afférente pour «lot incomplet».

CONDITIONS D'ÉLIGIBILITÉ

Peut participer à l'appel d'offres faisant l'objet du présent cahier des charges, toute personne physique ou morale régulièrement inscrite au registre de commerce ou à la Chambre de l'artisanat et des traditions, ayant la qualité requise pour disposer de moyens nécessaires pour pouvoir honorer ses engagements et ce, conformément aux dispositions du présent cahier des charges.

A ce titre, ne sont admis à présenter des offres pour chacun des lots faisant l'objet du présent cahier des charges que les soumissionnaires ayant la qualité :

- BOULANGER-PATISSIER OU BOULANGER INDUSTRIEL.

Les soumissionnaires intéressés par cet avis peuvent retirer le cahier des charges par eux-même ou par leurs représentants dûment habilités (procuration légalisée ou acte notarié), auprès de la DOU de Chlef sise au : Ouled Fares Chlef, contre paiement, auprès de son régisseur, d'un montant non remboursable de trois mille (3000 DA) dinars algériens.

Les dossiers de soumission doivent comprendre une offre technique et une offre financière comprenant ce qui suit:

A: Offre technique (à insérer dans une enveloppe E1, fermée et cachetée, indiquant les références et l'objet de l'appel d'offres et portant la mention «offre technique» :

- 1- Une déclaration à soucrire selon le modèle annexé au présent cahier des charges dûment remplie, datée et signée par le soumissionnaire;
- 2- La déclaration de probité, selon le modèle annexé au présent cahier des charges, dûment remplie, datée et signée par le soumissionnaire;
- 3- Une copie légalisée du statut de la société soumissionnaire;
- 4- Une copie de l'extrait du registre du commerce ou une copie légalisée de la carte l'artisanat du registre de commerce;
- 5- Copies légalisées des bilans financiers des trois dernières années (2009, 2010, 2011) justifiées par copie des bilans fiscaux portant accusé de réception par les services des impôts compétents et visées par un commissaire au compte ou un comptable agréé pour les sociétés;
- 6- Une copie légalisée de l'attestation de mise à jour de la CNAS en cours de validité (dont la date de délivrance ne dépassant pas 03 mois à la date de dépôt de la soumission);
- 7- Une copie légalisée de l'attestation de mise à jour de la CASNOS en cours de validité (dont la date de délivrance ne dépassant pas 03 mois à la date de dépôt de la soumission);
- 8- L'extrait de rôle du soumissionnaire, apuré ou avec échéancier de paiement, daté de moins de trois (03) mois délivré par les services des impôts compétents (copie légalisée);
- 9- Un extrait du casier judiciaire, daté de moins de trois (03) mois, du soumissionnaire lorsqu'il s'agit d'une personne physique, et du gérant ou du directeur général de la société lorsqu'il s'agit d'une société;
- 10- Copie légalisée de l'attestation de dépôt légal des comptes sociaux auprès des CNRC pour les sociétés commerciales dotées de personnalité morale;
- 11- Une copie légalisée du numéro d'identification fiscale (NIF);
- 12- Une attestation de domiciliation bancaire (copie légalisée);
- 13- La liste des moyens matériels spécifiques à l'activité (selon modèle joint);
- 14- Les attestations de bonne exécution de prestations de même nature pour lot, selon le modèle exclusif annexé au présent cahier des charges;
- 15- Le présent cahier des charges portant le cachet et la signature du soumissionnaire, précédés de la mention «Lu et accepté», avec toutes les pages paraphées.

B: Offre financière (à insérer dans une enveloppe E2, fermée et cachetée, indiquant les références et l'objet de l'appel d'offres et portant la mention «offre financière» :

- 1- La lettre de soumission, selon le modèle annexé au présent cahier des charges, dûment remplie, datée et signée par le soumissionnaire ;
- 2- Le bordereau des prix unitaires, joint au présent cahier des charges, dûment rempli, daté et signé par le soumissionnaire;
- 3- Le devis estimatif et quantitatif, joints au présent cahier des charges, dûment rempli, daté et signé par le soumissionnaire.

Les soumissions doivent être mises dans une enveloppe extérieure E3, anonyme et portant uniquement la mention:

Appel d'offres national restreint
N° 05/DOU CHLEF/2013
«Approvisionnement des restaurants des résidences universitaires en denrées alimentaires»
Direction des œuvres universitaires

Adresse : Ouled Fares Chlef

«A ne pas ouvrir»

Durée de préparation des offres est fixée à (15) Jours à compter de la date de la première publication de cet avis dans le BOMOP ou la presse nationale. Si le dernier jour de préparation des offres coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal (vendredi), la durée de préparation des offres sera prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.

La date de dépôt des offres est fixée au quinzième jour à partir de la première publication de l'avis d'appel d'offres dans le BOMOP ou la presse nationale. Si le dernier jour de préparation des offres coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal (vendredi), la durée de préparation des offres sera prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant. De 08h30 à 11h30.

Les offres doivent être déposées à l'adresse suivante : DOU Chlef- Ouled Fares - Chlef.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant un délai égal à la durée de préparation des offres, augmentée de trois (03) mois et ce, à compter de la date de leur dépôt.

La séance d'ouverture des plis techniques et financiers, en présence des soumissionnaires, aura lieu le même jour de dépôt des offres, à la DOU de Chlef (Ouled Fares Chlef à 11:30h).

DK NEWS

Anep : 534 806 du 03/08/2013

MATCHS AMICAUX

Le MCA bat la JS Saoura 2-1

Le MC Alger a battu la JS Saoura (2-1), (mi-temps 0-1) en match amical disputé jeudi à Casablanca (Maroc), dans le cadre de la préparation des deux équipes pour le championnat de Ligue 1 algérienne qui reprendra ses droits le 24 août.

La JSS a ouvert la marque par Said Sayah dès la 4^e minute du match, mais les Mouloudéens ont vite réagi en égalisant quatre minutes plus tard sur penalty transformé par Mustapha Djalit (8^e).

Le but de la victoire pour le MC Alger a été marqué à la toute dernière minute de la partie par la nouvelle recrue, Sabri Gherbi (90^e). Les deux équipes algériennes sont en stage au Maroc en prévision de la nouvelle saison (2013-2014). Les Algériens ont été domicilié à Al Jadida, alors que les gars de Saoura ont préféré la ville de Casablanca.

Le CR Belouizdad s'impose face à l'USMM Hadjout

Le CR Belouizdad (Ligue 1 algérienne de football), s'est imposé jeudi soir face à l'USMM Hadjout, nouveau promu en Ligue 2, sur le score de 3 à 0, en match amical disputé au stade du 20 août (Alger). Le match s'est déroulé à huis clos en trois mi-temps, de 30 minutes chacune. Les trois buts du Chabab ont été inscrits par Hanifi, Hadjadj, et Dahir. Les protégés de l'entraîneur argentin Miguel Angel Gamondi devront disputer d'autres matchs amicaux, d'ici le coup d'envoi du championnat de Ligue 1, prévu le 24 août.

Les Rouge et Blanc vont poursuivre leur préparation d'inter-saison au pays, après la décision de Gamondi d'annuler le stage qui devait avoir lieu en Tunisie. Côté recrutement, le CRB a enregistré l'arrivée de 6 joueurs, dont le gardien de but El Hadi Ouadah (ex-AS Khroub).

Le NA Hussein-Dey l'emporte face au Paradou AC

Le NA Hussein-Dey, qui ambitionne de retrouver la Ligue 1 algérienne de football dès la saison prochaine, a battu le Paradou AC, de la division amateur (3-2) lors du match amical entre les deux formations algéroises jeudi soir au stade Zioui à Hussein-Dey.

Cette rencontre, qui a drainé une grande foule, a été mise à profit par les locaux pour confirmer leur bonne santé depuis le début de leurs préparatifs en vue de la saison prochaine, comme en témoigne la belle série de victoires qu'ils ont réalisé face successivement à la JSM Chérifa (Div. amateur) 3 à 0, la JS Saoura (L 1) 2 à 1, l'USM El Harrach (L 1) 3 à 1 et l'US Biskra 1 à 0 (Div. amateur).

Le club de la capitale, sous la houlette de l'entraîneur, Zohir Djelloul, l'ex-adjoint de Rabah Saadane en équipe nationale, effectuera un deuxième stage d'intersaison en Tunisie, après celui déroulé dans ce même pays entre la fin de juin et le début juillet écoulés.

Les Sang et Or éliront domicile à Gammarth (nord-est de Tunis) à partir du 9 août courant. Au menu, deux rencontres amicales face à l'AS Marsa, le 13 et l'EGS Gafsa le 17, soit la veille du retour à Alger. Le coup d'envoi du championnat de Ligue 2 algérienne est prévu pour le 23 courant.

Le MC Oran s'incline face à Gromblia sport de Tunisie

Le MC Oran (L 1 algérienne de football) s'est incliné face à Gromblia sport, nouveau promu en Ligue 1 tunisienne, (2-1) lors du match amical qui a opposé les deux équipes jeudi soir à Nabeul (Tunisie) où le club oranais effectue son stage d'intersaison.

Les Algériens ont été les premiers à ouvrir la marque grâce à un but signé par l'attaquant Benyettou à la 35^e minute, mais les locaux sont parvenus à égaliser peu avant la fin de la première mi-temps, avant de faire la différence lors de la deuxième.

Il s'agit de la seconde défaite pour autant de matches d'application des protégés de l'entraîneur italien, Gianni Solinas, depuis le début de leur stage à Nabeul le 25 juillet précédent. Lors de leur première rencontre, ils ont été battus par un autre promu en Ligue 1 locale, à savoir, la Palme sportive de Tozeur (2-1). Un autre test est prévu au menu des Oranais face à un adversaire non encore déterminé, avant de regagner le pays le 6 août. Le coup d'envoi du championnat de Ligue 1 algérienne est prévu le 24 courant.

SELON M. TAHMI :

La décision d'organiser un match amical de football Algérie-Real Madrid relève des «prérogatives» de la FAF

Le ministre de la Jeunesse et des sports, Mohamed Tahmi, a indiqué jeudi à Tiaret que la décision d'organiser un match amical international de football entre la sélection nationale et le club espagnol Real Madrid relevait des «prérogatives» de la Fédération algérienne de football (FAF). «Le dossier du match doit être soumis à la FAF qui est l'instance habilitée à fixer la date du match et à donner son avis sur la question en fonction du calendrier des matchs amicaux de la Fédération internationale de football (Fifa)», a précisé M. Tahmi dans une déclaration à la presse en marge de la visite du Premier ministre, Abdelmalek Sellal, dans la wilaya de Tiaret. Le ministre a souhaité que la question soit réglée dans les «plus brefs délais», estimant qu'il s'agissait d'une «question technique».



Président directeur général (P-dg) de l'opérateur de téléphonie mobile Mobilis, Saad Damma, avait annoncé mardi l'organisation d'un match amical international de football le 18 mai 2014 entre la sélection nationale algérienne et l'équipe du Real Madrid.

Il avait précisé que le match serait organisé à Alger par l'opérateur Mobilis qui signera un contrat dans ce sens entre les 13 et 15 août 2013 à Madrid avec le club de la capitale espagnole. La Fédération algérienne de football a, quant à elle, qualifié «irresponsables» les déclarations du P-dg de l'opérateur de téléphonie mobile Mobilis, soulignant sur son site officiel que cet opérateur «n'est pas qualifié et ne peut en aucun cas se substituer à la FAF pour l'organisation d'un match de football».

Mohamed Raouraoua, président de la commission d'organisation du mondial des clubs

Le président de la Fédération algérienne de football (FAF), Mohamed Raouraoua a été désigné à la tête de la commission d'organisation de la Coupe du Monde des clubs de la FIFA, selon la nouvelle composante publiée par l'instance dirigeante du football mondial.

Constituée de dix-huit membres dont l'actuel président du Paris Saint Germain, le qatari Nasser Al Kheïafi et le président de la Fédération tunisienne de football Wadi El Jery, cette commission est chargée de l'organisation du mondial des clubs de la FIFA, conformément au règlement en vigueur, au cahier des charges et au contrat entre la Fifa et l'association organisatrice.

Les deux prochaines éditions de la Coupe du Monde des clubs de la Fifa se dérouleront au Maroc. Membre du Comité exécutif de la Fifa depuis février 2011, Mohamed Raouraoua est nommé également vice-président de la commission des associations qui préside le Turc Senes Erzik. Elle est chargée des relations

entre la Fifa et les membres et cherche des solutions pour optimiser leur collaboration. Cette commission suit également l'évolution des statuts et des règlements de la Fifa, des confédérations et des membres.

D'autre part, le premier responsable de la FAF est membre de la commission d'organisation de la Coupe du Monde de la Fifa, que préside l'Uruguayen Eugenio Figueredo, et membre de la commission des questions juridiques dont la présidence a été confiée à l'Espagnol Angel Maria Villar.

De son côté, le président de la commission fédérale des arbitres de la FAF, Belaïd Lacarne est toujours membre de la commission de développement de l'arbitrage de la Fifa.

La présidence de cette importante commission des arbitres de la Fifa a été confiée à l'Irlandais Jim Boyce qui remplace l'Espagnol Angel Maria Villar LLona après plusieurs années de présidence.

L'ex-président de la Fédération algérienne de football, Hamid Had-



dad est membre de la commission de discipline présidée par le Suisse Claudio Suller, tandis que l'ancien président de la LFP, Mohamed Mechrafi fait partie de la chambre de résolution des litiges dont la présidence est assurée par l'Anglais Geoff Thompson. Enfin, Yacine Zerguini est toujours membre de la commission médicale et du centre d'évaluation et de la recherche médicale de la Fifa, deux structures présidées par le Belge Michel d'Hooche.

SELON L'AGENT GEORGE ATANGANA
«J'ai discuté de Taïder avec Manchester United»

L'agent George Atangana, chargé des affaires du milieu de terrain de Bologne Saphir Taïder, a indiqué qu'il avait parlé de son protégé avec Manchester United, ajoutant que le joueur algérien n'«était pas content» du traitement que lui a réservé son club sur le plan financier.



«Taïder n'est pas content» alors «j'ai discuté (de lui) avec Manchester United», a déclaré George Atangana au journal *Il Corriere di Bologna*. L'agent camerounais a expliqué que l'international algérien était «mécontent» du salaire qu'il perçoit à Bologne : «Si son prix est estimé par le club à 18 millions d'euros, pourquoi on continue à le payer comme s'il ne valait rien?», s'est emporté George Atangana. «Le joueur continuera à suer pour Bologne, mais la saison dernière il n'a empoché qu'un tout petit peu. Maintenant il mérite plus des 250 000 euros qu'il gagne», a-t-il ajouté. Outre les champions d'Angleterre en titre, l'international algérien de 21 ans intéresse fortement l'Inter Milan qui n'a, cependant, pas encore entamé les négociations officielles, surpris par le prix fixé par les dirigeants du club d'Emilie-Romagne, d'après les médias italiens.

Une rencontre en ce sens devait avoir lieu mercredi entre les dirigeants des deux clubs italiens mais elle n'a finalement pas eu lieu, le directeur sportif des Nerazzurri, Piero Ausilio, s'étant envolé pour les Etats-Unis, selon la chaîne de télévision italienne Sky. Arrivé à Bologne en 2011 en provenance de Grenoble Foot 38 (CFA/France), Taïder est encore sous contrat jusqu'en 2015 et son entraîneur Stefano Pioli souhaite le conserver pour une autre saison.

Rabah Madjer quitte la commission de football de la FIFA

L'ancien international algérien des années 1980 et 1990, Rabah Madjer, ne fait plus partie de la commission de football de la Fédération internationale de football (Fifa) dont il était membre depuis janvier 2012, selon la nouvelle composante publiée par l'instance dirigeante du football mondial.

L'ex-star du football algérien avait pris part en novembre 2012 à une séance de travail de cette commission, présidée par le patron de l'Uefa, le Français Michel Platini alors que le prince Ali Bin Al Hussein est président délégué. Cette commission de la Fifa s'occupe des questions du football, notamment sa structure ainsi que des relations entre les clubs, ligues, membres, confédérations et la Fifa. La nouvelle composante de la commission de football de la Fifa est marquée notamment par la présence de l'ex-gardien du but du Paraguay José Luis Chilavert, de l'ancien international italien Demetrio Albertini ou encore de l'entraîneur argentin Carlos Bilardo. Les Africains Georges Weah (Liberia) et le président de la Fédération zambienne de football Kalusha Bwalya font toujours partie de cette commission, tout comme le Kaiser Franz Beckenbauer et le Brésilien Pelé en tant que conseiller spécial.



Chelsea poursuit son sans-faute

Chelsea s'est imposé face à l'Inter Milan (2-0) jeudi lors de l'International Champions Cup, tournoi amical, jeudi à Indianapolis (Etats-Unis). Ramires (12e) et Hazard (28e+sp) ont inscrit les deux buts pour les Blues qui disputeront la demi-finale de l'épreuve face au Milan AC, vainqueur de Valence (2-1). Le club de José Mourinho, qui reste sur quatre victoires en autant de matches amicaux, tentera de poursuivre son sans-faute. L'autre demi-finale de la compétition opposera le Real Madrid, vainqueur du Los Angeles Galaxy (3-1), à Everton, tombeur de la Juventus Turin (1-1, 6-5 tab).

LAMPARD

SOULIGNE L'INFLUENCE DE MOURINHO

Après avoir déjà dirigé Frank Lampard (2004-2007), José Mourinho est de retour à Londres. Ce qui ravit le milieu de terrain international anglais, visiblement. José Mourinho a la réputation de ne jamais laisser ses anciens joueurs indifférents. Ce n'est pas Frank Lampard qui dira le contraire. Interrogé sur sa relation avec le Special One, la figure emblématique des Blues n'a pas tarì d'éloges sur son mentor : « Il me disait que j'étais le meilleur joueur du monde, mais que je devais gagner des titres et des médailles pour être reconnu. Je ne sais pas s'il le pensait vraiment, mais il savait très bien comment tirer le meilleur de moi-même », a-t-il déclaré au *Sun*.



AUDI CUP Victoire finale du Bayern Munich



Grâce à des buts de Müller et Mandzukic après l'heure de jeu, le Bayern Munich s'est adjugé jeudi soir l'Audi Cup, tournoi de préparation auquel participaient le Bayern, Manchester City et São Paulo. Les Bavarois ont battu les Citizens 2-1 (but de Negredo pour les Mancuniens) après s'être imposés la veille face à São Paulo (2-0).



Chelsea prolonge Hilario

Le gardien de but portugais de Chelsea, Henrique Hilario (37 ans, en fin de contrat), va rester une saison de plus chez les Blues. Les dirigeants du club londonien ont prolongé leur portier jusqu'en juin 2014.

Arrivé à Londres en 2006, Hilario ne compte que 20 rencontres de Premier League sous le maillot de Chelsea.

Il occupera le rang numéro 4 dans la hiérarchie des gardiens derrière l'invincible Cech puis Schwarzer et Blackman.



CR7

un mega deal en cours avec Man Utd ?

Tandis que du côté du Real Madrid on travaille toujours pour finaliser la venue de Gareth Bale, moyennant ce qui sera probablement le plus gros transfert de l'histoire du football, le banquier du club espagnol pourrait avoir encore du travail durant ce mercato. En effet, selon le *Daily Star*, Manchester United travaillerait à une offre spectaculaire pour faire revenir Cristiano Ronaldo. A deux ans de la fin de son contrat à Madrid, CR7 n'a toujours pas prolongé, malgré les promesses du président du Real, et l'hypothèse d'un départ du buteur portugais cet été a pris du poids. En effet, plutôt que de prendre le risque de voir partir Cristiano Ronaldo pour rien dans deux ans, Florentino Perez aurait fait savoir à son homologue de Manchester United qu'il était prêt à éventuellement discuter.

Özil : «Garder Ronaldo»

Lors d'un entretien accordé à la CNN, Mesut Özil a émis, selon lui, quelle devait être la priorité du Real Madrid : conserver Cristiano Ronaldo.

«Cristiano Ronaldo est très important pour l'équipe, il suffit de voir le nombre de buts qu'il a marqués ces dernières saisons. J'espère qu'il pourra rester ici encore longtemps, il nous aidera à gagner des titres importants».



COUPE DE LA CAF (2^e JOURNÉE)
DEMAIN À 22H00
(ESS-CA BIZERTIN)

Entre habitués

S. Ben

Alors que l'ES Sétif se trouve en Tunisie depuis hier matin en vue de son match contre le CA Bizertin prévu dimanche à 22h00 pour le compte de la deuxième journée de la Coupe de la Confédération de football. Le Club Athlétique Bizertin effectue, pour sa part, et justement depuis hier soir une mise au vert dans la banlieue de Gammarth (Tunis). L'ES Sétif qui se trouve donc depuis hier en terre tunisienne avec 17 joueurs a programmé deux séances d'entraînements avant ce match comptant pour la deuxième journée du groupe B de la phase des poules de la coupe de la Confédération africaine de football. La première séance s'est déroulée hier au moment où on mettait sous presse alors que la seconde est prévue aujourd'hui à l'heure du match au stade Chadli Zouiten à Tunis (22h00). Il faut juste noter que prévu initialement au stade de Radés, ce match a été délocalisé au stade de Chadli Zouiten, à la demande de la direction du CA Bizertin. Les autorités tunisiennes ont décidé d'instaurer le huis clos sur tous les matchs africains des clubs tunisiens, pour des raisons de sécurité. Ce qui arrangerait bien les affaires du coach de l'Entente de Sétif et ses joueurs. Cette rencontre sera dirigée par l'arbitre mauritanien Ali Lemghaïffy qui sera assisté de ses compatriotes Sall Abdoulaziz et Niang Oumar. Et justement pour ce deuxième match de cette coupe de la CAF, le coach Velud ne pourrait compter sur l'apport de trois de ses joueurs. Il s'agit du capitaine, Mourad Delhoum et du latéral droit, Khoutir Ziti, suspendus pour cumul de cartons alors que la nouvelle recrue de l'Entente, le défenseur axial, Abdelghani Demmou (ex-USM El Harrach), qualifié à participer à cette épreuve, sera lui aussi absent, car non encore rétabli d'une blessure qui l'avait privé du premier match de cette phase des poules à domicile face aux Congolais de TP Mazembe (1-1), le 19 juillet dernier. Par contre, le coach de l'Entente de Sétif pourrait bien compter sur son milieu de terrain, Hichem El Ogbé, repêché par Hubert Velud lui-même il y a quelques jours, après l'avoir libéré. De son côté le Club Athlétique Bizertin, les joueurs du coach Mondher Khaïer poursuivent leur préparation pour la réception de l'ES Sétif. Et au moment où on mettait sous presse, une séance d'entraînement a été effectuée au stade de Zouiten à l'heure du match. Pour le match de demain le Club Athlétique Bizertin sera privé des services de deux joueurs dont le gardien de but Farouk Ben Moustapha. En effet en dehors du gardien de but, le coach du CA Bizertin devra se passer des services de l'attaquant rwandais Olivier Filo Karekezi. Les deux sont suspendus pour cumul de cartons. En revanche, les Tunisiens enregistreront face à l'ES Sétif, le retour de trois joueurs : Ali Machani, Kamel Zaïem et Hadj Mabrouk Houssam, qui ont purgé leur match de suspension face au FUS Rabat (1-1) lors de la première journée. Ainsi et à l'issue de la première journée de la Coupe de la Confédération, les quatre clubs du groupe B sont à égalité avec un seul point. L'ES Sétif avait été tenue en échec à domicile par le TP Mazembe (1-1) et le CAB est allé chercher le nul (1-1) sur la pelouse des Marocains du FUS Rabat. Ce qui explique quelque peu l'enjeu de cette deuxième journée pour les deux formations maghrébines...

LE GÉNÉRAL MAJOR ABDELGHANI HAMEL L'A ANNONCÉ Un prix national de l'environnement institué

Le directeur général de la Sûreté nationale (DGSN), le général-major Abdelghani Hamel, a annoncé jeudi à Alger le lancement d'un prix sur l'environnement qui sera décerné à l'issue d'un concours national du meilleur quartier.

Le DGSN a précisé que ce prix annuel de l'environnement visait à consolider la culture de citoyenneté, garantir l'embellissement des villes et améliorer le cadre de vie du citoyen.

Il a indiqué que l'intérêt porté par la DGSN à l'environnement obéissait aux démarches visant la consécration d'une culture environnementale au sein de la société, soulignant que les services de police poursuivront leurs actions en la matière pour davantage de réalisations, en partenariat avec les parties concernées, dans le cadre de la stratégie du gouvernement sur la promotion de l'environnement.

SELON DALILA BOUDJEMÂA,
SÉCRÉTAIRE D'ETAT
CHARGÉE DE
L'ENVIRONNEMENT

300 décharges anarchiques éliminées

La secrétaire d'Etat chargée de l'Environnement, Dalila Boudjemâa, a indiqué jeudi à Alger que 13 millions de tonnes de déchets ménagers étaient triés tous les ans en Algérie. «4% des déchets ménagers triés font l'objet de recyclage», a ajouté la secrétaire d'Etat précisant que «la gestion et la collecte d'une tonne de déchets ménagers coûte 3.615 dinars».

Mettant en exergue les efforts consentis en vue de promouvoir l'environnement en Algérie, Mme Boudjemâa a rappelé l'élaboration, à ce jour, de 1200 schémas directeurs relatifs à la gestion des déchets urbains et la réalisation de 20 décharges contrôlées et de plusieurs centres d'enfouissement technique dans toutes les vilas du pays». Elle a également évoqué l'ouverture de 30 centres de tri des déchets et «l'élimination de 300 décharges anarchiques, dont celle de Oued Smar qui fait l'objet de travaux de réaménagement en vue de la transformer en jardin public», a-t-elle précisé. La secrétaire d'Etat a appelé à «consacrer la culture environnementale au sein de la société à travers la sensibilisation et la mise à contribution de toutes les forces vives sur le terrain», soulignant l'importance de «la préservation de la propreté des villes et du cadre de vie pour le bien-être des générations futures».

Elle a, par ailleurs, salué les efforts des services de police dans la protection de l'environnement et la préservation de la propreté de l'environnement, insistant sur la nécessité du «partenariat» pour «la promotion de l'environnement».



LUTTE CONTRE LA CRIMINALITÉ ENVIRONNEMENTALE L'engagement de la DGSN

«Un partenariat sécuritaire a été établi entre le ministère de l'Environnement et la Direction générale de la Sûreté nationale en vue de soutenir les efforts déployés par les deux institutions dans la lutte contre la criminalité environnementale», a déclaré jeudi dernier, le Directeur général de la Sûreté nationale le général-major Abdelghani Hamel, à l'issue des travaux de la journée d'étude organisée par la DGSN en collaboration avec le ministère de l'Environnement et de l'Habitat au profit des cadres de la sécurité publique au siège de la Direction des unités républicaines de sécurité d'El Hamiz.

Le général-major Abdelghani Hamel a mis en exergue l'apport du ministère de l'Environnement dans la formation des éléments composant les unités de la police de l'urbanisme et de la protection de l'environnement à l'interprétation des lois et à l'application des procédures de répression, à travers l'organisation de conférences, de stages et de journées d'études et d'information.

Dans ce sens, il a mis l'accent sur le renforcement de la coopération entre la Direction générale de la Sûreté nationale et le secrétariat d'Etat chargé de l'environnement, pour la promotion de l'environnement. Auparavant, la secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'Aménagement du territoire de l'environnement et de la ville chargée de l'environnement Mme Dalila Boudjemâa a indiqué lors de son intervention, que la réalisation d'infrastructures techniques pour la gestion des déchets demeurait insuffisante pour faire face à la problématique environnementale.

Il faudrait selon elle, mettre en place un programme de sensibilisation et de

vulgarisation de l'information pour inculquer aux citoyens une culture environnementale et instaurer ainsi un concept d'écocitoyenneté. Le volet répressif reste selon elle tout aussi important puisqu'il permet d'inciter les citoyens à veiller au bon respect des lois a-t-elle indiqué. Sur ce sujet, Mme Boudjemâa a rappelé que sur le plan législatif et institutionnel, 12 lois ont été promulguées et 16 institutions ont été créées (à l'image de l'Observatoire national pour l'environnement et le développement durable, le centre national de gestion des déchets) pour protéger l'environnement et faire progresser l'esprit de responsabilité entre les citoyens.

A cet effet, plusieurs dispositifs ont été mis en place pour la lutte contre la désertification, la pollution, la gestion des déchets et la préservation des ressources naturelles...etc. Diverses politiques ont été mises en œuvre dans ce cadre pour la préservation de l'environnement et l'amélioration du cadre de vie des citoyens.

Ces politiques sont appuyés par la nouvelle fiscalité écologique basé sur le principe du pollueur-payer afin d'inciter les comportements clivés et diminuer les agressions envers l'environnement, a fait observer Mme Boudjemâa. Le ministère de l'Environnement et la police de l'urbanisme (Pupe) ont été créées dans le but d'impliquer les collectivités locales, les ONG et les citoyens dans la préservation et le respect de l'environnement. «Aucun programme ne serait cependant efficace, si les citoyens ne se sentaient pas à la foi concernés et impliqués par cette problématique» a indiqué Mme Boudjemâa.

R. R.

21 268 infractions enregistrées par la Pupe en 6 mois !

Les unités de la police de l'urbanisme et de la protection de l'environnement (Pupe) ont enregistré durant le premier semestre 2013, quelques 21 268 infractions dont 10 634 liées à l'environnement, 3 770 aux déchets, 6 327 infractions liées à l'hygiène publique, 356 aux eaux, 88 aux forêts, 169 liées aux espaces verts et 4 au littoral. Chargées de lutter contre toutes les formes de constructions illégales, d'occupations illégales du sol et de combattre les atteintes à l'environnement, à l'hygiène et la salubrité publique, les unités de la Pupe ont procédé durant cette période, en collaboration avec les services locaux, à la remise de 4031 rapports aux services concernés (parquet).